BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

70ème année

lasemaineafricaine.info

N° 4088 du Vendredi 17 Septembre 2021 - 70e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VIE DES PARTIS

Claudine Munari tance un Gouvernement amateur de paroles!

(P.3)

MUNICIPALITÉ

Dieudonné Bantsimba invite les administrateurs-maires à agir contre les occupants anarchiques

(P.3)

EVANGELISATION

Le Nouveau Testament en langue vili voit le jour

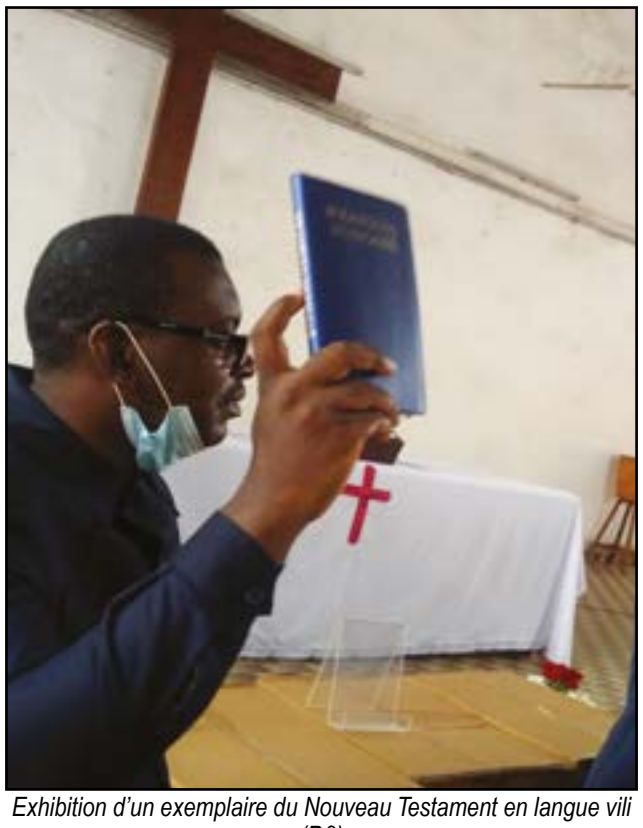

Exhibition d'un exemplaire du Nouveau Testament en langue vili (P.9)

EDITORIAL

Accueil

A NOS LECTEURS

Suite à un problème technique chez notre hébergeur, notre site internet est provisoirement déplacé vers l'adresse «lasemaineafricaine.info», le temps d'attendre la fin d'une maintenance qui est déjà en cours.

Merci pour votre compréhension.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

ELISA 1 MARITIME LTD

Société de droit des Iles Marshall, au capital de 1.000 dollars américains
Siège social sis Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro
Iles Marshall MH96960

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration de la société ELISA 1 MARITIME LTD, du 04 Août 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 30 Août 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 01 Septembre 2021, sous le folio 163/4 N°1804, il a été décidé de la fermeture de la succursale ELISA 1 MARITIME LTD en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-R-00401.

Fait à Pointe-Noire, le 01 Septembre 2021.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE / Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

OUMARCO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital social: 10.000.000 F CFA
Siège social: 71, Rue Mouhete, quartier Songolo, Zone Industrielle de la foire,
Vers les apparts hôtel MPEMBA NG, Pointe-Noire, République de Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société OUMARCO, du 21 Juin 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 21 Juin 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 24 Juin 2021, sous le folio 115/13 n°718, l'associé unique a décidé de ce qui suit: • Mettre en harmonie le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
• Approuver le rapport de la gérance et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
• Affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
• Augmenter le capital de la société de Neuf Millions (9.000.000) de Francs CFA après recapitalisation, afin de le porter de 1.000.000 FCFA à Dix Millions (10.000.000) de Francs CFA, par émission de 900 parts nouvelles de 10.000 FCFA.
• Etendre l'objet social de la société aux activités ci-après: Inspection CND-LEVAGE-SOUDAGE & FORMATIONS, Inspection corrosion interne-protection cathodique-revêtements, Construction industrielle, Nettoyage industriel.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-01022, du 30 Juin 2021.
Immatriculée au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B13-000281.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Juin 2021.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

MAGDA MARITIME LTD

Société de droit des Iles Marshall, au capital de 1.000 dollars américains
Siège social sis Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro
Iles Marshall MH96960

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration de la société MAGDA MARITIME LTD, du 20 Août 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 30 Août 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 01 Septembre 2021, sous le folio 163/2 N°1802, il a été décidé de la fermeture de la succursale MAGDA MARITIME LTD en République du Congo, et de sa radiation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-R-00400.

Fait à Pointe-Noire, le 01 Septembre 2021.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues - Ido POATY. Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Email: hipo.aty@·qmail.com
Téléphone (+242) 06 631 14 17

A, Suivant acte authentique reçu le douze mars deux mille vingt et un, enregistré folio 089/5 n°1134, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Dénomination: «NAUREX SERVICES COMPAGNIE CONGOLAIS»,

Objet: Assistance technique, Prestation de services et mise à disposition du personnel dans tous les secteurs d'activités (Industriel et non industriel, Pétrolier, Agroalimentaire ...)

Capital: UN MILLION (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, Avenue Fayette Tchitembo, Résidence la Fleur dans la zone de la Tour Mayombe, quartier Centre-ville.

Gérance: Par Monsieur Jean Michel BROCHAIN, né à Tours, le vingt-huit septembre mil neuf cent soixante-trois, demeurant à Pointe-Noire, quartier Ceffireville, République du Congo.

R.C .C.M: CG-PNR-01-2021-812-00299

Pour avis,

Le Notaire

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco, Ecole Conventionnée Evangélique, a le réel plaisir de vous informer que la rentrée en CAP et BP est fixée au 04 Octobre 2021 et au cycle supérieur en novembre 2021.
Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à samedi de 8h à 19h

- **Nos filières de formation sont : BTS & Licence Pro** : – Génie Logistique et Transport - Management des Ressources Humaines - Comptabilité et Gestion des Organisations - Marketing et Action Commerciale - Assistant de Direction - Banque et Finance - Réseau et Télécommunication – HSE – Tourisme – Hôtellerie – Restauration – Santé Publique.

- ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes :** Pâtisserie - Secrétariat Bureautique – Hôtellerie - Cuisine : ***Diplôme préparé : CAP - Durée de la formation : 6 mois***

  Maintenance Informatique et Réseau – Secrétariat Bureautique – Vendeuse en Pharmacie : ***Diplôme préparé : BP - Durée de la formation : 9 mois***

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

ATLS
Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

DIFFCAST SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.267.680.000 Francs CFA
Siège Social: Avenue Amilcar Cabral, les Tours Jumelles, Centre-Ville, Brazzaville / République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2020-B12-00224

Aux termes des décisions mixtes de l'Associé Unique du 30 Juillet 2021, enregistrées à Brazzaville le 09 Septembre 2021, l'Associé Unique de la société DIFFCAST SARLU, société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle a décidé da ns le cadre du développement de la société ce qui suit:

• De procéder à l'ouverture d'un établissement secondaire dans la ville de Pointe-Noire, dans le ressort duquel la société va exercer ses activités. L'adresse de cet établ issement est située dans l'enceinte de la Télédiffus ion du Congo (TOC) Commune de Lumumba, Pointe-Noire;

• De nommer en qua lité de responsable de l'établissement secondaire de Pointe-Noire: Monsieur Benjamin BELLE;

• D'apporter une précis ion sur la forme juridique de la société dans les statuts et les autres documents, en y ajoutant la mention «Unipersonne lle».

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00226, le 09 Septembre 2021.

Déclaration modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2020-B12-00224 du 09 Septembre 2021.

Pour avis.

VIE DES PARTIS

Claudine Munari tance un Gouvernement des seules paroles!

Plus de trois mois après la nomination du nouveau Gouvernement, Claudine Munari, présidente du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (MUST), est sortie de sa réserve. Dans une déclaration, elle s'en est pris au Gouvernement d'Anatole Collinet Makosso qui, selon elle*, «n'a accompli aucune réalisation visible. Son discours officiel renchérit sur les promesses de campagne comme si celle-ci devait durer indéfiniment. Les Congolais attendent des actes, on leur sert des discours et des déclarations»,* a déclaré l'opposante.

Claudine Munari

La présidente du MUST a rappelé qu'aucune proclamation de résultats ne peut remplacer l'expression du choix du peuple. Claudine Munari critique donc l'organisation de l'élection présidentielle du 21 mars dernier. *«On peut faire dire ce que l'on veut à ses propres chiffres, dans ce cas, la seule variation réelle dans les résultats est celle qui traduit l'extravagance ou la modération à l'égard de l'opinion publique. Le jeu d'ombre ne trompe plus personne, même parmi les étrangers pour lesquels on érige les façades institutionnelles permettant aux gouvernants de paraître fréquentables»*, a-t-elle indiqué.

Pour elle, *«la vérité est que le régime n'est ni fréquentable ni recommandable»: «C'est un régime expert dans le faux, il truque les élections, trafique les comptes publics, organise des fausses adjudications des marchés publics. Il organise des faux procès, garde des innocents en prison et empêche la justice internationale et nationale d'appréhender ceux qui devraient l'être».*

L'opposante a estimé que le serment du 16 avril 2021 devient un non-événement en ce que *«le Président de la République investi ce jour n'a pas de réponse à nos malheurs et à nos attentes. Sa seule réponse à la crise économique, financière et sociale est d'en appeler à la résilience du peuple. Il espère toujours être entendu d'un peuple dont il n'entend pas les appels au secours. Le peuple souffre, le peuple crie, on ne l'entend pas»,* a expliqué Claudine Munari.

Depuis sept ans, *«on demande aux Congolais d'être résilients. Aux étudiants sans bourses, aux retraités sans pensions et aux agents des collectivités locales sans salaires, on leur demande d'être résilients, mais jusqu'à quand?»,* s'est-elle interrogé.

Et d'ajouter: *«A ceux qui sont morts de maladies curables, à eux aussi on leur avait demandé d'être résilients, ils sont morts. La résilience n'est pas un remède, les gens meurent».*

La présidente du MUST s'en est pris au Gouvernement qui, selon elle, plus de trois mois après sa prise de fonction, *«n'a accompli aucune réalisation visible. Son discours officiel renchérit sur les promesses de campagne comme si celle-ci devait durer indéfiniment. Les Congolais attendent des actes, on leur sert des discours et des déclarations. Ils veulent avoir des emplois, on leur sert des annonces et des images des visite des ministres ou du Premier ministre, ou encore les images des visites des ministres et du Premier ministre à l'intérieur et à l'extérieur. Aucun résultat concret après trois mois»*, juge-t-elle.

Et d'affirmer: *«On pouvait présager le tourisme du Gouvernement autour de lui-même et autour du monde lorsqu'on a vu le chef du Gouvernement à la tête de délégations nombreuses à l'intérieur du pays pour des visites sans autre effet que de s'informer. La pratique s'étend à l'étranger: en témoigne la balade des gens heureux de Paris qu'ils viennent de nous faire vivre en live (en direct, Ndlr). On fait des spectacles à la télévision, on dépense toujours plus de frais de mission, plus souvent pour rien ou pour des résultats insignifiants. On parle beaucoup, tout le temps, partout, mais on ne fait rien».*

Claudine Munari estime que les Congolais ne peuvent rien attendre de ce nouveau Gouvernement. *«Ce n'est qu'un orchestre dont les musiciens ont changé de places. Les mêmes causes produisant les mêmes effets».*

Pour preuve, *«depuis la formation de ce nouveau Gouvernement, les autorités de nomination n'en finissent pas de repêcher tous leurs acolytes oubliés. Le chômage augmente dans la population alors même qu'on crée des postes tous azimuts pour caser d'anciens comparses, ceux-là mêmes qui ont détruit les emplois des autres par leur incapacité à prendre les bonnes décisions»*, a-t-elle signifié.

Au regard de l'évolution de la pandémie de COVID-19, Claudine Munari pense que la reconduction systématique du couvre-feu est devenue absurde. *«Maintenir un couvre-feu instauré par le seul effet du mimétisme est autant irresponsable que de vouloir faire inoculer des substances chimiques inconnues à son peuple. Et pour rappel, le couvre-feu et toutes les mesures imitées, notamment les fermetures des marchés, des restaurants, des bars et d'autres lieux de distraction, sont des coups supplémentaires portés à la capacité de production de nos compatriotes. Toutes ces mesures rendent le quotidien des Congolais insupportable, alors qu'ils sont déjà accablés»*, a souligné la présidente du MUST qui en appelle à la bonne conscience de ceux qui, selon elle, *«n'ont pas oublié qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. On peut toujours bien faire, surtout pour son pays».*

KAUD

Editorial

Accueil

L'hypothèse d'un accueil au Congo du désormais ex-président de Guinée, Alpha Condé, a été fortement avancée par les médias occidentaux cette semaine. Hypothèse ou ballon d'essai, cette possibilité se fondait sur l'amitié qui liait l'ancien président guinéen à son homologue congolais. On sait que dans l'histoire récente de nos pays, plusieurs anciens présidents ont trouvé refuge dans d'autres pays du Continent, voisins ou lointains.

Même l'Afrique centrale n'en serait pas à son premier accueil après déchéance, puisque le Président camerounais Hamadou Ahidjo est décédé au Sénégal en novembre 1989. Et que l'ex-président éthiopien Mengistu Hailé Maryam est toujours réfugié au Zimbabwe, et qu'après un temps d'exil, l'ancien président du Tchad Hissène Habré, est mort dans une prison au Sénégal cette année.

Le Maroc a donné asile à l'ancien président du Zaïre, Mobutu ; la Côte d'Ivoire accueille l'ancien président burkinabé Blaise Compaoré, et le Sénégal a également accueilli l'ex-président du Mali, Hamadou Toumani Touré quand il a été poussé vers la sortie. Donc, il y a une tradition assez consolidée d'accueil d'anciens présidents africains dans des pays africains.

Il s'agit de décisions qui se prennent souvent au niveau des chefs d'Etat en exercice par amitié, par devoir, pour des raisons humanitaires ou pour toute autre justification plausible «qui fait bien» et qui permet d'assurer de la dignité à un déchu. François Bozizé, le président centrafricain, avait trouvé refuge en Ouganda d'où fut chassé Idi Amin Dada, mort hors d'Afrique, en Arabie Saoudite.

Qu'ils soient honnis par leurs peuples ou regrettés (ça existe !), la fin des règnes des présidents africains se présente rarement de manière ordonnée. Souvent, même les Constitutions les moins chahutées ne règlent pas les fins de règne de ceux qui les triturent ou qui s'en servent. Tout se passe comme si les présidents, redoutant des sorties de scène risquées, s'arrangeaient pour une fuite en avant et redoutaient d'avoir à affronter le bilan réel de leur action pendant les années de leur pouvoir. L'accueil des uns chez les autres conforte une idée de syndicats de personnes qui se tiennent la main, et ne s'aident pas forcément par leurs conseils avisés. Cette compréhension et cette mansuétude commencent à donner l'impression d'arrangements qui se font par-dessus la tête des peuples. Et cela, même si les peuples des pays d'accueil ont rarement manifesté leur mécontentent de faire de l'humanitaire pour des personnalités qui n'ont pas toujours eu des égards pour les droits humains. Il n'est pas discutable qu'un homme en difficulté mérite la main tendue des frères. Et que les conditions de déchéance n'effacent pas la qualité humaine de celui qui, quelques semaines ou quelques mois auparavant, était dans la toute-puissance.

Albert S. MIANZOUKOUTA

MUNICIPALITÉ

Dieudonné Bantsimba invite les administrateurs-maires à agir contre les occupants anarchiques

Mardi 14 septembre 2021, dans la salle de conférence de la mairie centrale, Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville, a eu une séance de travail avec les administrateurs-maires d'arrondissement, les commissaires de police et les présidents des quartiers. Question de les inviter à prendre des mesures drastiques contre les occupants anarchiques de l'espace public. Avant de passer à l'offensive, pour une opération musclée, une démarche plus pédagogique doit être envisagée pour dissuader les populations et les occupants du domaine public. Les maires d'arrondissement, les commissaires de police et les présidents des quartiers sont interpellés afin de reconquérir le territoire urbain, l'espace public envahi et pollué par les marchés de fortune, les étalages qui jonchent les ruelles et avenues. Le maire de Brazzaville a cité, pêle-mêle, ceux qui polluent le domaine public, notamment les mécaniciens, les parkings des véhicules, les menuisiers qui exposent leurs meubles dans les ruelles, l'occupation du cimetière de la Tsiemé par les habitants véreux, les voiries urbaines, les monuments et les bords des rivières occupés anarchiquement. L'autorité municipale doit être rétablie, a indiqué Dieudonné Bantsimba. Ainsi, un plan d'action de travail a été élaboré devant bâtir des stratégies et une commission technique sera mise en place pour réfléchir sur les méthodes conséquentes susceptibles d'éradiquer ce phénomène qui prend de l'ampleur dans le périmètre urbain de Brazzaville. Brazzaville, Brazza la verte, devra redorer son blason d'antan de ville propre.

Dieudonné Bantsimba

Pascal BIOZI KIMINOU

SANTE

Rapport de la coalition «Publiez ce que vous payez»

Plateforme d'organisations de la société civile engagées dans la transparence des recettes de l'Etat et l'utilisation responsable des revenus publics, la coalition «Publiez ce que vous payez», vient de rendre public son rapport sur l'exercice budgétaire 2019 et l'équipement des hôpitaux. C'était le lundi 13 septembre 2021 au siège de l'ACERAC, au cours d'une conférence de presse animée par Christian Mounzéo, coordonnateur national de la coalition, en présence de Samuel Nsikabaka, secrétaire général de la Fondation Niosi; Brice Makosso, responsable de la commission Justice et Paix de l'archidiocèse de Pointe-Noire et de Mme Rita Espérance Mabyalhat Lhembet, responsable des programmes sur la transparence à la commission Justice et Paix de l'archidiocèse de Pointe-Noire.

Christian Mounzéo et Brice Makosso

C'est le septième rapport publié par la coalition. Il a révélé une très faible exécution du budget du ministère de la Santé en 2019, et met en exergue de nouveaux problèmes qui sont un véritable défi à l'accès aux soins de santé de qualité et de proximité au Congo.

La présentation du rapport faite par Mme Rita Espérance Mabyalhat Lhembet a analysé 77 projets de 2019, dont le montant total était estimé à 19 milliards 642 millions de francs Cfa. La coalition n'a pu évaluer que l'exécution de 35 projets, à cause de plusieurs obstacles, dont le refus de l'Etat de collaborer avec les organisations de la société civile pour un meilleur suivi.

Parmi les projets évalués, aucun n'a complétement été achevé, indique le rapport. *«Pourtant les fonds étaient décaissés. Les résultats de ces projets sont très préoccupants. Des difficultés ont été énumérées dans leur mise en œuvre. Le constat fait a montré que de nombreux projets de santé sont arrêtés et restent à l'état. Il s'agit, entre autres, des projets de construction des centres de santé intégrés. On a noté aussi la vétusté des plateaux techniques»*, ont expliqué les membres de cette coalition.

Pour corriger toutes les incohérences déplorées dans l'exécution du budget, les pistes de solution ont été suggéréess par Brice Makosso, contenues dans le rapport sous forme de recommandations. Il s'agit, entre autres, de prévenir la faible exécution du budget en limitant le nombre de projets à inscrire dans le budget d'investissement; veiller à ce que les informations relatives aux finances publiques soient accessibles et disponibles sur le site Web du ministère des Finances et de tous les autres ministères; interdire l'utilisation des automobiles dédiées à l'urgence sanitaire par les politiques; divulguer les dépenses liées aux évacuations sanitaires, ainsi que la liste des bénéficiaires et divulguer le plan d'action des réformes permettant le passage en 2022, au budget axé sur les résultats.

Dans son mot de circonstance, Christian Mounzéo a rappelé que *«Publiez ce que vous payez»* est un réseau réunissant près de mille organisations de la société civile aujourd'hui à travers le monde, luttant pour la transparence et la redevabilité dans les industries pétrolières, gazières et minières.

La campagne de la coalition congolaise regroupe également des organisations spécialisées dans les droits humains, dans la lutte contre la corruption, pour la gouvernance, l'environnement. *«La campagne globale croit qu'il est possible de construire un monde pour que tous les citoyens bénéficient de leurs richesses naturelles. Dans sa démarche, le réseau global «Publiez ce que vous payez» et le réseau national que nous représentons entendent réduire les possibilités de corruption, permettant aux citoyens de jouer un rôle clé dans la façon dont les ressources naturelles sont gérées»*, a-t-il dit.

Depuis plusieurs années, la coalition congolaise fait le suivi du budget de la santé dans le souci de contribuer au renforcement des efforts visant l'efficacité des dépenses publiques, dans la perspective d'améliorer l'offre de santé publique.

Philippe BANZ

PARLEMENT

A quand les enquêtes parlementaires sur les cas avérés de corruption?

A l'ouverture de la 2e session ordinaire dite administrative de l'Assemblée nationale le 1er février 2018 au palais des congrès, Isidore Mvouba, président de cette chambre, avait ordonné l'ouverture des enquêtes parlementaires sur les cas avérés de crimes économiques et de corruption.

Isidore Mvouba

Dans son allocution, Isidore Mvouba était revenu sur la question de la corruption qui gangrène le continent et le pays. *«Le Congo est confronté à cette problématique depuis plusieurs années. Il s'agit d'un fléau engendré par la mauvaise gouvernance»,* avait-il précisé. *«Les solutions palliatives mises en œuvre par le Gouvernement se sont toutes avérées inefficaces, à l'instar de la création des organes dédiés à ce problème comme la Commission nationale de la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, le Commissariat national aux comptes, la Cour des comptes, les mécanismes de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale».*

Il avait estimé que *«le phénomène a gagné en ampleur, avec des effets pervers et néfastes sur les finances publiques. Le Fonds monétaire international a recommandé des actions vigoureuses pour lutter contre la corruption et renforcer la bonne gouvernance»*, a-t-il indiqué, tout en citant les structures nationales et internationales qui ont épinglé le Congo sur la corruption.

Et de donner acte à la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, de l'époque, qui avait publié un rapport d'enquête dénonçant la mauvaise gestion des fonds publics dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social. *«La Commission a eu le courage de stigmatiser avec force la mauvaise gouvernance au niveau des entreprises stratégiques»*, a-t-il souligné.

Fort de ce rapport, Isidore Mvouba avait ordonné à la Commission économie, finances et contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale de se pencher sur les cas avérés, *«soit pour interpeller les ministres de tutelle, soit pour ouvrir sans délai des enquêtes parlementaires»,* avait-il rappelé.

«Une telle action, pour être menée à bien, nécessite des prérequis: une adhésion des acteurs, des populations et des parlementaires à la lutte contre la corruption; un diagnostic informé sur la question, décrivant par le menu le phénomène; un renforcement des capacités des principaux acteurs de la lutte contre la corruption et une mise en place d'une stratégie à court, moyen et long terme de lutte contre la corruption, appuyée par un nouveau plan d'action plus cohérent et plus offensif», avait-il suggéré.

Depuis lors, aucune suite. Pas d'interpellation des ministres de tutelle, ni d'ouverture d'enquêtes parlementaires qui relèvent pourtant des prérogatives que lui confère la Constitution.

L'impression qui se dégage, c'est qu'au Congo, les actes ne suivent pas les paroles. Des cas avérés, pourtant dénoncés, restent impunis. La Haute autorité de lutte contre la corruption qui a pris le relais de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude se saisira-t-elle de ces dossiers? Surtout en ces temps de crise financière, économique et sanitaire qui sévit dans le pays?.

Cyr Armel YABBAT-NGO

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DEMOCRATIE

Garantir la participation des force vives à l'édification d'une bonne gouvernance

Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a commémoré le 15 septembre dernier, la Journée internationale de la démocratie, à travers la sensibilisation des acteurs de la société civile. Pour renforcer la démocratie et, partant, l'Etat de droit afin d'améliorer la gouvernance publique surtout au moment où le Congo est en phase d'adoption de son plan national de développement 2022-2026. C'était sous le patronage de Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil.

Photo de famille

L'objectif général de cette commémoration est de susciter la mobilisation citoyenne autour de la démocratie, afin de garantir la participation des forces vives à l'édification d'une bonne gouvernance publique.

La Journée internationale de la démocratie célèbre, au-delà du principe d'organisation politique, un idéal de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine dans un environnement culturel et naturel favorable.

Les acteurs de la société civile ont été sensibilisés autour des défis de la démocratie: susciter la prise en compte des questions du genre dans la gouvernance démocratique; consolider l'action des organisations de la société civile autour des valeurs démocratiques. Tels ont été les objectifs spécifiques de cette commémoration.

Institué par les Nations-Unies, depuis 2007, le 15 septembre de chaque année est une date destinée à célébrer la démocratie. *«En vue de réfléchir ensemble sur ce paradigme et d'affuter davantage vos armes pour des actions dynamiques de sensibilisation, de plaidoyer, d'éducation à assise communautaire à mener en vue de promouvoir plus efficacement son processus de raffermissement et de consolidation, en appui aux efforts multiformes des pouvoirs publics de notre pays»*, a déclaré Céphas Germain Ewangui.

Pour lui, la réalisation pleine et entière de la démocratie est si complexe et exigeante qu'aucun pays au monde ne peut clamer avoir atteint la perfection voulue ou souhaitée. Il a appelé les leaders des associations, ONG, fondations, syndicats, sociétés savantes, ordres professionnels, à travailler ensemble pour faire de *«notre démocratie en édification une base solide de raffermissement de l'unité et de concorde nationales, de solidification du vivre-ensemble, d'accélération de l'œuvre de développement économique, social et culturel de notre pays».*

Deux communications ont été développées au cours de cette cérémonie, afin de donner aux acteurs de la société civile les outils nécessaires pour mener à bien le combat visant à faire que *«nos familles, nos établissements scolaires et universitaires, nos différentes organisations de la société civile, les partis politiques deviennent, tous et à jamais, des laboratoires où se pratique, s'exerce la démocratie avec toutes ses valeurs et exigences car le développement harmonieux de chaque pays est bien à ce prix»*, a indiqué Céphas Germain Ewangui.

La premier thème portant sur la *«démocratie, quel défi pour la société civile?»*, a été développé par Mme Jocelyne Milandou Kanza, vice-présidente de la Cour des comptes et de discipline budgétaire et présidente de l'association des femmes juristes du Congo. Elle a défini ce que c'est que la démocratie, avant d'en dégager les principes fondamentaux.

Tout en indiquant le rôle de la société civile qui, selon elle, est un lanceur d'alerte, la conférencière pense que si celle-ci ne s'implique pas à appliquer la bonne gouvernance, le pays ne se développera jamais. Elle a plaidé pour un partenariat solide entre les gouvernants et la société civile.

«Genre et démocratie». Tel est le deuxième thème développé par Maître Mathilde Quenum, avocate au barreau de Brazzaville. Pour elle, la Journée internationale de la femme est l'occasion de rappeler que le genre féminin est de grande valeur et que son implication à la gérance et la gestion de la chose publique est primordiale pour une véritable démocratie. *«La démocratie passe par une considération des besoins mais aussi des citoyens, c'est donc de tout le genre humain dont il s'agit et non d'un seul genre masculin ou féminin, le tout en considération de leurs similitudes et de leurs différences. La démocratie étant fondée sur la primauté du droit et de l'exercice des droits humains ne peut être considérée en séparant le genre mais plutôt en l'associant à l'exercice effectif des valeurs démocratiques dans leur ensemble»*, a-t-elle expliqué.

Et d'affirmer que les hommes veulent travailler avec les femmes mais seulement si celles-ci sont leurs collaboratrices et non leurs égales selon des critères objectifs de formation, de compétence, de leadership… Il est important de reconsidérer une participation effective des femmes dans la gestion des affaires publiques et ce, dans tous les domaines. Aussi, il faut relever l'égalité du genre au sein des administrations publiques et privées, donner une place effective et un rôle efficient à la femme au sein des entreprises, des représentants des salariés, des représentants des consommateurs. La satisfaction des besoins des citoyens par l'Etat doit nécessairement passer par la présence effective des citoyens dans chaque domaine».

Gladys ITOUA KAYES (Stagiaire)

ASSEMBLEE NATIONALE

Justin Koumba, une vie de grandeur revêtue au service de la République

Décédé le 26 août 2021 à Brazzaville, à l'âge de 74 ans Justin Koumba, député de Banda, a été inhumé, le 16 septembre à Banda, dans le département du Niari. Un hommage officiel lui a été rendu au Palais des congrès, en présence du couple présidentiel, des présidents des deux chambres du Parlement, des membres du Gouvernement, les parlementaires, etc.

Le Président de la République déposant la gerbe des fleurs

L'hommage des parlementaires à l'un des leurs était plein d'une émotion ressentie dans l'oraison funèbre lue par Pierre Obambi, premier secrétaire de l'Assemblée nationale.

«Il faut mourir pour devenir immortel», a-t-il dit, en paraphrasant le philosophe Nietzche. *«Et chaque homme qui tombe, c'est une pensée inachevée, un monde qui disparaît, mais qui toujours recommence»*., a poursuivi Pierre Obambi.

Pour lui, Justin Koumba, grand homme d'Etat qui a servi le Congo avec dévouement, *«rentrera à jamais au panthéon de notre mémoire collective, comme une lueur qui, à n'en point douter, ensemencera les générations d'après. En tant que Congolais, en tant que politique, en tant que cadre, l'honorable Justin Koumba était devenu pour vous, Excellence Monsieur le Président de la République, un compagnon fidèle. Vous avez, sans omettre tout ce qui est de l'ordre du possible, apporté à votre camarade, homme solide, pragmatique, grand travailleur d'une très grande modestie doublée d'une discrétion remarquable, des appuis multiformes face à la redoutable épreuve de la fatalité, même si hélas! le sort en a décidé autrement»*.

Pierre Obambi a fait savoir que Justin Koumba a rejoint la divine providence, *«mais l'Homme restera toujours parmi nous, irradiant de son exemple de bravoure, de fidélité, et d'exhortation au combat, notre volonté d'aller plus loin toujours»*.

Homme de progrès, a-t-il dit, *«Justin Koumba est de ceux qui ont très tôt répondu à l'appel du Président Denis Sassou-Nguesso en faveur de la paix et de la reconstruction nationale. Homme de bonne volonté, il a sillonné de part en part le département du Niari pour faire entendre la voix de la raison aux filles et fils du Niari en les invitant à se joindre au reste du pays pour le renforcement de la paix et de la reconstruction nationale. Justin Koumba est le principal acteur de l'appel dit de Mossendjo, lancé le 30 décembre 1998, qui a permis au colonel Emmanuel Boungouandza de rallier le train de la paix et de pacifier le département du Niari»*, a-t-il indiqué.

Enfant de Poto-Poto, Justin Koumba avait une passion à peine dissimulée pour la musique. *«A ses heures perdues, il devenait musicien pour transcender ses interrogations intérieures, tentant de répondre à l'éternelle question pascalienne, toujours sans réponse: «d'où venons-nous, où allons-nous?»*

On peut noter qu'il est récipiendaire de nombreuses distinctions dont les plus prestigieuses: grand officier du mérite congolais, commandeur dans l'ordre de la paix.

A noter que Justin Koumba a eu droit à un hommage de son parti au siège fédéral du PCT, à Mpila. En présence du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, ainsi que des partis membres de la majorité présidentielle.

L'émotion était palpable sur les visages. C'est dans cet état d'esprit que s'est déroulée la cérémonie. Ida Victorine Ngampala, membre du comité d'honneur du PCT, qui a lu l'oraison funèbre, a retracé le parcours politique de Justin Koumba et sa contribution inestimable au rayonnement du parti. *«un partisan du travail acharné. Sa sincérité et son intégrité ont fait de lui un homme juste, fidèle aux idéaux du parti. Homme de cœur et généreux»*.

Après une veillée à Dolisie et le rite coutumier opéré par les notables du Royaume de Loango dont il était le Premier ministre, la dépouille mortelle de l'illustre disparu a été conduite à Banda où il a été inhumé.

Cyr Armel YABBAT-NGO
Pascal Azad DOKO

SECURITE SOCIALE

Vers l'apurement des droits des ex-agents du CNTF

Les négociations entre le Gouvernement et les représentants syndicaux des ex-agents du chantier naval et transports fluviaux (CNTF) ont eu lieu le 27 août dernier dans la salle du ministère des Affaires étrangères, sous la direction du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail, et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa.

Firmin Ayessa.

Ces négociations ont pour objectif de parvenir à l'apurement des droits des ex-travailleurs de cette entreprise du portefeuille public. Préalablement à tout paiement, il fallait recadrer les droits de ex-agents, définir avec exactitude le montant à allouer à chacun d'eux et, enfin, examiner tout sujet subséquent.

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa a indiqué que l'histoire du portefeuille public du pays renseigne abondamment sur les entreprises qui en sont sorties et celles qui y sont entrées au fil des années avec, au milieu, les entreprises qui se sont transformées. *«Le tout en fonction de nos choix politiques, des transformations technologiques, mais aussi des réalités, voire des contraintes économiques et financières présidant à cette variété de destins»*. Dans cette histoire du portefeuille public, a-t-il poursuivi, *«le chantier naval et transports fluviaux a, peu ou prou, esquissé sa propre histoire. Une histoire assez mouvementée, du reste, à laquelle les présentes négociations nous donneront sans doute quelques accès utiles»*.

Né de l'éclatement de l'Agence transcongolaise de communication (ATC), *«le cours de la vie du CNTF s'est, en effet, caractérisé par plusieurs péripéties, avec des activités qui se sont déployés sous diverses appellations et qui ont connu des hauts et de bas, beaucoup plus de bas que de hauts»*, a-t-il rappelé.

Il a relevé que de toutes les péripéties que le CNTF a connues et qui ont fait couler tant d'encre et de salive, *«il sied aujourd'hui de retenir au moins deux repères majeurs. Le premier renvoie à l'histoire du portefeuille public; il se poursuit encore, avec les nouvelles perspectives que le Gouvernement entend, avec ses partenaires, donner au chantier naval et transports fluviaux. Le second repère, est celui des droits sociaux devant revenir aux ex-agents du CNTF. Des droits arrêtés de commun accord à la date du 31 août 2014 et que la récente cession, à titre onéreux, du site ayant appartenu à l'entreprise nous engage à remettre sur la table des négociations. Des droits qui, les années écoulées, ont tout de même connu un début de paiement par le Gouvernement, notamment dans leur partie principale. Des droits sur lesquels les négociations qui s'ouvrent ce jour devront jeter un éclairage consensuel, à l'effet de parvenir à leur apurement total»*, a affirmé Firmin Ayessa.

Pascal-AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Budget de la santé: un scandale!

La septième étude de la coalition Publiez ce que vous payez » relève un scandale. En effet, son rapport de suivi des investissements publics dans le secteur de la santé constate que sur 77 projets inscrits pour l'année 2019 dont le montant est estimé à un peu plus de 19 milliards de francs CFA, 35 projets seulement ont été lancés sans être achevés alors que les fonds ont été entièrement décaissés par le Trésor public. Cette plateforme de six organisations de la société civile engagée sur la question de la transparence des recettes de l'Etat et l'utilisation viable des revenus publics, demande qu'on y voie un peu plus clair. Mais, au Congo, plus de clarté veut dire plus d'embrouilles !

Ces retraités accusés de mentir leur entourage

Certains retraités touchent leur pension, mais refusent de donner l'information à leur épouse. Un couple de retraités a failli se disloquer dans un quartier de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Le mari avait touché les six mois de congé d'expectative sans en informer son épouse. Il s'est permis ensuite de s'endetter auprès de sa femme qui venait de percevoir ces émoluments alors qu'il les avait perçus en catimini avant sa femme. Mal lui en a pris, car l'épouse a fini par découvrir le pot-aux-roses. Encouragée par sa famille, elle menace de divorcer.

Il perd sa recette en répondant une provocation

La scène s'est passée à une heure avancée de la journée, à un arrêt de bus où les chargeurs dictent leur loi sans être inquiétés. Un contrôleur de bus a cédé à la tentation de diversion d'un chargeur en déclenchant une bagarre qui a dégénéré avec l'intervention des amis du chargeur. Le contrôleur s'est retrouvé seul contre tous ! Dans la cohue, il a perdu une bonne partie de la recette se trouvant dans son sac. Lorsqu'on a quelque chose de précieux à préserver, il n'est pas bon de céder aux provocations. Celui qui transporte les œufs ne se bagarre pas, dit un adage de chez nous.

Un vendeur d'arachide pris la main dans le sac

La scène s'est passée dans un bar, avenue Simon Kimbagou à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, où plusieurs jeunes viennent proposer de l'arachide aux clients. Un des vendeurs est spécialisé dans le vol à la tire. Il était en train de réussir son coup après avoir subtilisé sur une table le téléphone portable d'un client qu'il venait de servir et qui lui a remis un billet de 1000 francs CFA. Un client se trouvant à une autre table avait suivi la manœuvre. Pendant qu'il tentait de s'éclipser en abandonnant sa cuvette d'arachide, sous prétexte d'aller chercher la monnaie, il a été interpellé et arrêté à la porte avec le téléphone portable dans sa poche. Il n'a échappé à la vindicte populaire que grâce à l'intervention du propriétaire du bar.

Une pointe d'érosion menaçante

Depuis 2018, une érosion menace de couper en deux la principale route conduisant à Agri-Congo et qui traverse le quartier Mayanga, dans l'arrondissement 8 Madibou. Elle avance à pas de géant, mais les autorités habilitées traînent le pas pour agir, alors que la saison des pluies pointe à l'horizon. La population est inquiète.

L'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi passe à la grève!

N'ayant pas trouvé satisfaction à ses revendications, l'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi a décidé de mettre en exécution sa menace de grève. Dans une déclaration lue sur un ton martial, elle a annoncé mercredi 15 septembre qu'à compter du 20 septembre 2021 tout va s'arrêter.

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL AURA BIENTÔT 70 ANS

FONDS ROUTIER

Des besoins énormes pour un budget «insignifiant»

Sous la conduite de Yves Ickonga, son président, la 18e session du comité de direction du Fonds routier s'est tenue mardi 14 septembre à Brazzaville. A l'issue de cette session, à laquelle ont participé Elenga Oba ndziengué, directeur général du Fonds et des membres du comité, le budget général exercice 2021 a été arrêté à 6 105 000 000 FCFA.

Yves Ickonga

Elenga Oba ndziengué a indiqué que les attentes au niveau de l'entretien routier sont énormes. Les 6 milliards ne représentent rien: *«Nous sommes au 9e mois, en termes de collecte nous ne sommes qu'à 500 millions et c'est insignifiant. En réalité, le budget du Fonds routier est estimé par le maître d'ouvrage qui est le ministre. Il y a 24 000 km de route à entretenir et parmi ces 24 000 Km, il y a 4000 routes bitumées. Dans les années 2012-2014, le budget était évalué à près de 70 milliards de FCFA et de nos jours nous sommes descendus à 6 milliards. Nous avons construit beaucoup de routes bitumées et non bitumées, mais nous n'avons pas la ressource pour assurer l'entretien routier»*, a-t-il signifié.

Les membres du comité de direction

Parmi les priorités du budget général exercice 2021, une stratégie budgétaire a été bâtie sur les travaux déjà exécutés en 2020, d'autres travaux purement d'entretien routier sont terminés (routes bitumées, routés aménagées), mais ne sont pas payés. *«Nous avons réinscrit ces payements dans ce même budget. Nous avons des nouveaux projets dont les marchés sont déjà sortis, par exemple le pont de Louala qui vient de s'écrouler sur la route de Mouyondzi-Kingoué, mérite une réparation ainsi que d'autres ouvrages. Des nouveaux projets verront le jour d'ici le 31 décembre 2021. Il a été aussi prévu les urgences; avec la saison des pluies qui commence, il peut y avoir des coupures de routes»*, a souligné le directeur général du Fonds routier.

Entre autres points adoptés: le procès-verbal de la session ordinaire du comité de direction du 4 août 2020, le programme d'action 2021 ainsi que le rapport d'activités du Fonds routier de janvier au 31 juillet 2021.

Yves Ickonga, a quant à lui, salué la participation des administrateurs et s'est réjoui de l'effort de la tenue de la 18e session du comité de direction du Fonds routier en dépit de la situation économique difficile et de la pandémie à coronavirus.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Les consommateurs peuvent se mettre à l'abri de la survenue de certaines maladies, en consommant des aliments de qualité, notamment bio. Comment les y inciter?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE AFRICAINE DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Mettre en place des plateformes innovatrices pour les innovations

La 22e Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle a été célébrée lundi 13 septembre dernier sous le thème: *«Propriété intellectuelle, innovation et développement des entreprises en Afrique»*. La République du Congo, pays membre de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) a célébré cette journée pour sensibiliser les inventeurs, les chercheurs, les autres acteurs de la créativité ainsi que les opérateurs économiques et les potentiels investisseurs, sur le rôle que joue la propriété intellectuelle et l'innovation dans le développement technologique et celui des entreprises, par conséquent, dans le développement socio-économique.

Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a déclaré que la célébration de cette journée est marquée cette année par deux faits majeurs: la persistance de la pandémie de la COVID-19 qui a des effets rémanents sur tout l'environnement économique et industriel et l'adoption par conseil d'administration de l'OAPI d'un mécanisme de financement des innovations technologiques.

Le choix du thème de la 22e Journée a-fricaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, a souligné le ministre, s'explique par la ferme volonté d'utiliser la propriété intellectuelle comme un moteur de croissance à travers la création et le développement d'entreprises innovantes. *«En effet, de nombreuses études ont démontré que les plus grandes entreprises dans le monde sont celles qui font de*

Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes

l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle et de l'innovation la pierre angulaire de leur développement et de leur compétitivité. Le choix de ce thème prend également son sens dans le cadre de la diversification de l'économie congolaise dont le développement des PME /PMI constitue une composante importante», a-t-il dit.

Le ministre Nicéphore Antoine Fylla Saint-Eudes a demandé de soutenir les inventeurs nationaux en leur accordant une subvention et protection de leurs inventions. Aussi a-t-il recommandé de mettre en place des plateformes innovatrices en vue de permettre aux PME/PMI des Etats membres de disposer de ce qui poussera des innovations nécessaires à leur développement, leur compétitivité et leur croissance.

Il a également encouragé les inventeurs, les innovateurs, les centres de recherche, les universités et tous les autres acteurs de la créativité du Congo, les opérateurs économiques et les responsables des PME/PMI à participer activement à la mise en place de cette plateforme afin de donner une impulsion au développement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CENTENAIRE DU VILLAGE NZAZA (SOUS-PRÉFECTURE DE LOUINGUI)

Reconnaître ses bienfaits pour continuer d'enrichir son histoire

Les résidents et les ressortissants du village Nzaza à travers le Congo ou à l'étranger ont célébré le centenaire de leur bourgade. Les festivités marquant cet évènement se sont déroulées du 2 au 5 septembre dernier par des journées de réflexion pour promouvoir le développement socioéconomique et spirituel de ce village, d'obédience protestante, situé à 3 km de Musana, qui est un consistoire de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) et à 6 km du centre de la sous-préfecture de Louingui, département du Pool. Ces journées étaient accompagnées par des cultes. Le temple de l'Eglise évangélique de ce village, bien qu'il ait totalisé 100 ans d'existence reste encore l'annexe de la paroisse de Musana. Le centenaire a été célébré sous le thème: *«Rendre grâce au Seigneur pour ses bienfaits passés, présents et futurs»*. Joseph Mandzoungou a dégagé la quintessence de cette célébration.

La devanture du temple de Nzaza

Comment a été organisé le centenaire?

**Le comité d'organisation a été présidé par Joseph Mandzoungou, un cadre ressortissant du village, ancien trésorier payeur général de la République, en partenariat avec l'association villageoise des ressortissants de Nzaza (AVRN), en présence des responsables administratifs et locaux. A l'ouverture des travaux, le chef du village Antoine Massamba en a fait l'historique, la création remonte à 1920. Le nombre d'habitants est estimé à près de 400; le village est vidé par l'exode rural. Le ruban symbolique de la stèle érigée en souvenir du centenaire a été coupé par Jean Louis Nkodia, sous-préfet de Louingui.

Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à célébrer le centenaire?

**Le centenaire de Nzaza était pour nous un moment et une opportunité pour rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits, passés, présents et futurs, ressentis au sein de notre village. Nzaza est un village qui est essentiellement constitué de chrétiens depuis son origine. La proximité de la mission protestante de Musana, qui a pris naissance en 1910 après Madzia, a favorisé l'identité chrétienne des ressortissants de Nzaza. Notre comité, chaque année, se retrouve pour se recueillir autour de la Parole de Dieu et pour le développement du village, depuis 2012, sauf l'année 2020 à cause de la COVID-19. Mais, avant 2012, notre village avait l'avantage d'avoir déjà une association qui s'appelle AVRN, c'est-à-dire l'Association villageoise des ressortissants de Nzaza. C'est au sein de cette association, en accord avec le comité du village, que nous avons partagé cette idée de vouloir célébrer ce moment. Notre village, accueillait aussi la mission catholique qui s'est définitivement installée aujourd'hui à Voka même, district de Boko

Quels sont les projets mis en exergue pour relancer le dynamisme du village, qui a une vocation agricole?

Nzaza, effectivement, est un village à vocation agricole. Comme tous les villages, Nzaza connait des problèmes sociaux. C'est dans ce contexte que nous avons envisagé certains projets. Parmi lesquels pour le centenaire, il y a eu le projet d'adduction d'eau à travers le village pour rapprocher l'eau potable des populations par un forage, bien qu'il y ait des sources d'eau autour du village. Nous avons été aidés par une Fondation norvégienne INE, malheureusement la crise sanitaire a retardé la finition des travaux. Il reste à construire le château d'eau et à mettre le réseau de distribution à travers le village. L'autre projet, c'est la restauration des maisons fissurées. Après plusieurs années, ces maisons étaient, grâce à la vision du chef de village, construites en brique cuite pour abandonner des maisons en pisé, mais avec le temps elles se sont fissurées. Sur une quarantaine de maisons, nous avons pu en réparer 37. Mais, après le centenaire, nous espérons continuer ce travail. Nous avons aussi un cimetière public. Le principal problème c'est son accession qui est difficile, parce qu'il faut traverser un ruisseau par des bois, possédant des abords marécageux. Pour faciliter l'accès du corbillard et des véhicules transportant des mâtereaux pour la construction des pierres tombales, nous allons construire une passerelle pour permettre l'accès facile vers le cimetière. Nous allons également construire une bibliothèque au profit des élèves, des ressortissants pendant les vacances et des touristes qui peuvent passer leur temps. Nous mènerons une opération de lobbying auprès de bonnes volontés pour fournir cette bibliothèque en fonds documentaire. Il y a bien d'autres projets qui pourront être développés, comme le relèvement de notre temple devenu bas. Notre village a été aussi le havre ou la terre hospitalière de ceux qui fuyaient les troubles de Brazzaville.

Nzaza est connu comme le creuset des intellectuels du coin et sur le plan économique, le maraîchage était développé. Comment entendez-vous garder cette bonne image du village?

Vous avez raison de dire que Nzaza était connu à travers ses maraîchers qui avaient eu la bonne volonté d'avoir créé la première coopérative pour évacuer leurs produits vers les grands centres de consommation. Grâce à la proximité du centre missionnaire de Musana, le village a eu des cadres formés au niveau de cette école. Ce que nous avons fait n'est extraordinaire, mais l'expression de la volonté de tous les habitants, même ceux qui n'habitent plus le village. Il suffit de créer l'unité parmi les partants et ceux qui sont restés pour développer le village.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

RD CONGO-RCA

Les villes de Zongo et Bangui bientôt reliées par bateau

A l'instar de Kinshasa et Brazzaville, les villes de Zongo en RD Congo et Bangui en République centrafricaine seront bientôt reliées par un bateau de 50 tonnes, don du président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le projet pourrait aboutir fin 2021.

Le président Tshisekedi contemplant la maquette du bateau

Ce bac moderne d'une capacité de 50 tonnes est dans sa dernière phase de construction au chantier naval de l'Office national des transports (ONATRA) dans la capitale de la RD Congo Kinshasa. Don du président Tshisekedi Tshilombo, le bateau facilitera la traversée de la rivière Oubangui pour relier les villes de Zongo en République démocratique du Congo et de Bangui en République centrafricaine.

La mise en service de ce bateau est la matérialisation de la promesse de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo faite à la population de Zongo, dans la province du Sud-Oubangui lors de son séjour dans cette ville en décembre 2019. Pour se rendre compte de l'évolution des travaux de construction de cette infrastructure gigantesque, le dirigeant congolais a effectué une visite mardi 15 septembre dernier, au chantier naval de l'ONATRA à Kinshasa. Le chef de l'Etat s'est montré satisfait du niveau de réalisation.

Au cours de cette visite, le directeur général de l'entreprise Oriental roads and constructions maître d'œuvre, a réitéré son engagement de remettre l'ouvrage en décembre de cette année.

Selon Victor Rutalinga Cizungu, le bac de Zongo est un projet intégrateur car il va faciliter le commerce transfrontalier entre la RDC, la RCA ainsi que ses voisins directs notamment le Cameroun et le Tchad.

Avec ses deux groupes propulseurs et son tonnage, le bac de Zongo devrait aussi faciliter la traversée des véhicules remorques avec des produits agricoles ou manufacturés destinés à l'importation ou à l'exportation. La visite du président Tshisekedi Tshilombo, en compagnie de son directeur de cabinet adjoint Olivier Mondonge, s'est déroulée en présence du gouverneur du Sud-Oubangui Claude Mabenze et du ministre du Commerce extérieur Jean Lucien Busa. Ces personnalités n'ont pas caché leur satisfaction de voir cette réalisation du chef de l'Etat au profit de la population de leur terroir.

Le bateau en fabrication

Ce projet intégrateur s'ajoute à d'autres projets majeurs du type dans la sous-région Afrique centrale. Parmi eux, le pont route-rails entre Kinshasa et Brazzaville sur le fleuve Congo, devant relier davantage les deux Congo, qui engage au plus haut niveau les présidents Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et Denis Sassou-Nguesso. Une crainte demeure cependant, la gestion des flux migratoires.

Aristide Ghislain NGOUMA

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Les attentats du 11 septembre 2001 commémorés dans le recueillement

Devenu une tradition, chaque 11 septembre, les Etats-Unis rendent hommage aux victimes des attentats de cette triste journée. Samedi dernier, les Américains ont manifesté leur douleur, au cours de cérémonies mémorielles et solennelles d'hommage aux quelque 3000 morts de ces attentats perpétrés par Al-Qaida, dans une ambiance alourdie par le retrait américain d'Afghanistan. Le 20ème anniversaire de cette catastrophe a été présidé par le président Joe Biden.

Au premier plan de g. à dr Bill Clinton, Barack Obama, le couple Biden et Michael Bloomberg, ancien maire de New York, pendant la cérémonie

En deux décennies, les attentats jihadistes les plus meurtriers de l'histoire sont désormais ancrés dans l'histoire politique et la mémoire collective des Etats-Unis d'Amérique, mais la douleur des familles de victimes et des survivants demeure extrêmement vive. Fragilisé par la débâcle en Afghanistan, les Américains ont en silence rendu hommage aux 2 977 morts (dont 2 753 à New York) depuis l'impressionnant mémorial de Manhattan construit au pied de nouveaux gratte-ciels, sur «Ground Zero», où s'élevaient jadis les tours jumelles du World trade center (WTC).

C'est à l'heure où le premier avion piraté par cinq des 19 jihadistes avait percuté la Tour nord du WTC, qu'une minute de silence a été observée au mémorial. Cinq autres minutes de silence et des hommages musicaux se sont succédé pour marquer les tragédies de ce funeste matin du mardi 11 septembre 2001: pour l'effondrement des tours de New York, l'attaque contre le Pentagone près de Washington et le crash d'un des avions à Shanksville (Pennsylvanie). Trois heures durant, comme chaque septembre, il a été lus au mémorial de New York les noms de près de 3 000 morts. Au cœur de Manhattan, sur Times square, le poumon économique de la première puissance mondiale où sont traditionnellement fêtées les victoires de l'Amérique, un rassemblement et des moments de recueillement ont eu lieu.

Chaque Américain, victime ou témoin du 11 septembre, a aussi rendu hommage à un proche disparu. Frank Siller, frère d'un pompier de Brooklyn mort au WTC a marché sur une distance de 864 km (entre Washington et New York) du Pentagone à Shanksville jusqu'à «Ground Zero» pour récolter des fonds afin de soutenir des familles de victimes. *«L'Amérique n'a jamais oublié Pearl Harbor, elle n'oubliera jamais le 11 septembre»*, ont fait savoir des chercheurs, avant de relever que *«le cataclysme du 11 septembre a bouleversé la société et la politique américaines et est devenu en une génération un chapitre d'histoire inscrit dans la mémoire du pays. Comme Pearl Harbor, le débarquement ou l'assassinat de Kennedy reste dans les souvenirs. Dans un message vidéo diffusé vendredi 10 septembre, le président Joe Biden a appelé les Américains à «l'unité, notre plus grande force»,* a-t-il reconnu.

Selon une veuve d'un trader qui travaillait dans la Tour sud du WTC, *«il est important que les jeunes sachent ce qu'il s'est passé le 11 septembre 2001, car il y a toute une génération qui ne le comprend pas vraiment».*

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Pollution des rivières Kasaï et Tshikapa

Située au Sud de la République Démocratique du Congo, la rivière Kasaï ayant pour affluent Tshikapa, et plus grand affluent du fleuve Congo est victime d'une catastrophe environnementale. C'est en fin juillet 2021 que les populations riveraines ont constaté la variation des eaux d'une couleur rouge et la mort d'une multitude de poissons au niveau de Tshikapa. Informée, la vice-première ministre, ministre de l'Environnement et du développement durable Eve Bazaïba Masudi, a effectué une descente sur le terrain pour s'enquérir de la situation.

L'espèce aquatique sous la menace de la pollution

La cause de cette pollution est la fuite d'un barrage de résidus miniers, utilisé pour stocker les déchets toxiques de la société minière de CATOCA, la plus grande société minière et productrice de diamant en Angola. Pour Eve Bazaïba, cette pollution est une catastrophe, qui *«avait été causée par une entreprise minière angolaise qui a reconnu les faits».*

C'est une commission d'experts congolo-angolaise qui a permis aux autorités de la RD Congo de remonter les faits jusqu'à la source. Selon le bilan établi par le gouvernement congolais, au moins douze cas de décès, 4.502 cas de diarrhées et de maladies cutanées ont été enregistrés depuis le début de cette pollution. A en croire le gouvernement, quatre des cinq territoires de la province du Kasaï sont touchés, 968.000 habitants affectés, 161.490 ménages concernés.

Cette pollution a également des effets sur l'environnement. Les écosystèmes sont touchés et la province de Tshikapa qui vit de la pêche est en difficulté, causant ainsi des conséquences socio-économiques, avec un manque à gagner pour les pêcheurs et les commerçants.

Le Centre de recherche en ressources en eau du Bassin du Congo (CRREBC) craint des conséquences plus importantes pour la région. Parmi lesquelles, une contamination des eaux souterraines qui pourraient avoir des effets négatifs pendant plusieurs années.

De son côté, la direction de CATOCA a, dans un premier temps, minimisé les faits, en affirmant qu'elle reconnaît une défaillance de son système de canalisation d'eau. *«Ce problème technique a été résolu depuis la fin du mois de juillet»* a déclaré cette direction. «Des travaux d'audits indépendants sont en cours sur les systèmes hydrauliques et autres installations de production. Ce, avec des experts internationaux». D'après la direction de cette société, les matières à la base de la coloration des eaux ne sont pas dangereuses pour les populations riveraines.

Pour sa part, le ministre angolais de l'Environnement Jomo Fortunato, pense que son pays est aussi victime d'une pollution des hydrocarbures au niveau de Matadi en RDC. *«Au sujet de la fuite de l'entreprise CATOCA, nous estimons qu'il s'agit d'un faux problème»*, a-t-il déclaré.

Une réunion entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays est prévue pour des négociations pouvant mener à solutionner le problème et à soulager les populations victimes. Le ministre angolais de l'Environnement affirme que cette situation n'est pas une monnaie d'échange contre leur voisin, mais il pense que le problème sera résolu. A signaler que la situation au niveau de Tshikapa commence à s'améliorer, mais pour plus de prudence, les autorités administratives de la province ont interdit la pratique de la pêche et la consommation des eaux du fleuve.

Barlain Djolvan ATIMAKOA
(Stagiaire)

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville. Pour tout renseignement, téléphoner au: +242 06 666 36 31 / 06 665 30 61

CONFERENCE EPISCOPALE DE FRANCE

Les évêques en visite ad limina

Repoussée à cause de la pandémie en mars 2020, la visite ad limina des évêques français a débuté le lundi 6 septembre 2021. Leur pèlerinage sera ponctué d'une rencontre avec le Pape et de rendez-vous dans les différents dicastères du Saint-Siège. La visite ad limina, du latin *«ad limina apostolorum»*, qui signifie *«au seuil (des basiliques) des apôtres»* se réalise tous les cinq ans selon le droit canonique de l'Eglise catholique romaine. Cette visite est d'abord un moment de pèlerinage, les évêques se rendant sur les tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul, et participant à des célébrations dans les basiliques vaticanes de Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs et Sainte-Marie-Majeure.

Les évêques indiens lors de leur visite ad limina. (Vatican Media)

Cette visite est également l'occasion pour les évêques d'un pays donné de découvrir le Saint-Siège et réciproquement, de faire découvrir au Vatican les réalités de leur Eglise locale. Les évêques se rendent ainsi dans les différents dicastères du Vatican, pour comprendre leur fonctionnement. Concernant les évêques français, lors des visites dans les dicastères, un évêque du groupe, désigné par ses pairs, présentera en dix minutes l'essentiel de ce qui est vécu en France concernant le domaine dont le le dicastère en question est chargé. La rencontre ad limina se prépare donc de longs mois, voire des années, en amont.

Dans la préparation de la visite ad limina de mars 2020 finalement annulée (seuls les évêques du Nord-Ouest avaient pu venir à temps), les évêques avaient transmis à la nonciature un rapport très complet, dans lequel ils faisaient état de la situation de leur ministère épiscopal et de leur diocèse dans toutes ses composantes économique, sociale et culturelle, ainsi que de la vie de l'Église sur leur territoire. *«Un temps pour la réflexion, qui permet également d'avoir un regard large sur le diocèse»*, nous avait alors confié l'archevêque de Tours, Mgr Jordy.

Une visite divisée en trois groupes

Selon la Conférence des évêques de France, le premier groupe effectue sa visite du 6 au 11 septembre, mené par Mgr Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille. Il est composé des évêques de Marseille, Ajaccio, Avignon, Digne, Fréjus-Toulon, Gap, Nice, Montpellier, Carcassonne et Narbonne, Mende, Nîmes, Perpignan-Elne, Toulouse, Albi, Auch, Cahors, Montauban, Pamiers, Rodez, Tarbes et Lourdes mais également des Eglises orientales: Éparchie Sainte-Croix de Paris des Arméniens catholiques de France, Éparchie Notre-Dame-du-Liban de Paris des Maronites de France, Éparchie Saint-Vladimir-le-Grand pour les Ukrainiens de rite byzantin de France, et Principauté de Monaco.

Vient ensuite le deuxième groupe, du 20 au 25 septembre, mené par Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris. Ce groupe est composé des diocèses de Paris, Créteil, Évry-Corbeil-Essonnes, Meaux, Nanterre, Pontoise, Saint-Denis, Versailles, Clermont, Le Puy-en-Velay, Moulins, Saint-Flour, Lyon, Annecy, Belley-Ars, Chambéry, Grenoble-Vienne, Saint-Etienne, Valence, Viviers. Le diocèse aux Armées fait aussi partie de ce groupe.

Le dernier groupe, du 27 septembre au 3 octobre est constitué des évêques de l'Est de la France: Reims, Amiens, Beauvais, Châlons, Langres, Soissons, Troyes, Besançon, Belfort-Montbéliard, Nancy, Saint-Claude, Saint-Dié, Verdun, Strasbourg et Metz, Dijon, Autun, Nevers, Sens-Auxerre, Lille, Arras et Cambrai.

Chaque groupe sera reçu en audience par le Saint-Père.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CONFRÉRIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

Célébration de la Sainte Croix glorieuse avec engagement des nouveaux membres

Ils étaient 385 nouveaux membres adhérents de la Confrérie Sainte Rita venus de 35 paroisses de l'archidiocèse qui ont renouvelé leur engagement de baptême, mardi 14 septembre 2021 en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans. C'était au cours de la messe marquant la célébration de la Sainte Croix glorieuse. L'eucharistie était présidée par l'abbé Brice Bikouta, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita et vicaire de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, concélébrée par l'abbé Olivier Rosel Mikoli, aumônier diocésain adjoint et administrateur paroissial de Saint Jules de Makabandilou, ainsi que deux autres de leurs confrères.

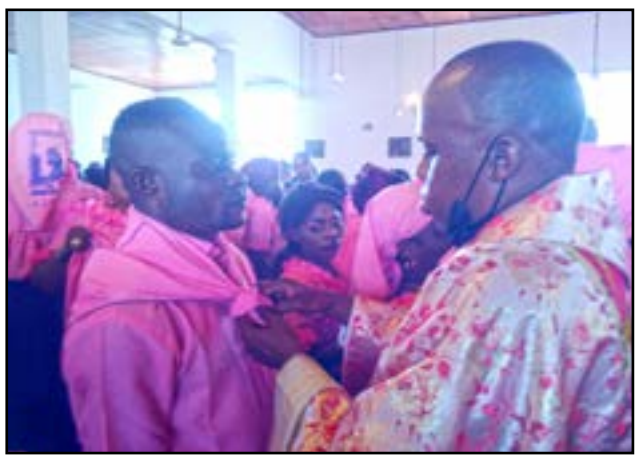

L'aumônier diocésain faisant porter le foulard à un nouvel adhérent

Dans son homélie, l'abbé Brice Bikouta a souligné que c'est par la Croix de Jésus que nous avons été baptisés, nous avons été sauvés et que Dieu nous a éloignés de toute souffrance, de tout ce qui est impur. *«Le Christ nous a sauvés par la Croix et par notre salut par la foi en Lui. De ce fait, les membres de la Confrérie Sainte Rita doivent se sentir libérés de tout mal, être à l'aise devant la Croix de Jésus, contempler sa face et prier dans toutes leurs difficultés. Nos défauts et comportements néfastes ne doivent plus exister dans nos confréries paroissiales. Chacun doit avoir sa Croix devant la porte de sa chambre. Il faut mettre en pratique les vertus d'amour, de partage, d'obéissance, de pauvreté et de chasteté en apportant des dons et en visitant les malades dans les lazarets»*, a-t-il indiqué.

A la fin de la messe, les dons en nature apportés pendant l'offertoire par les nouveaux membres, afin de subvenir aux besoins vitaux de la Caritas paroissiale, ont été emportés par les membres du bureau diocésain, dont chacun a pu remplir des sacs *«Nguiri»*. Le lazaret ou les vertus du partage n'existent plus, alors que la Confrérie Sainte Rita regorge de nombreux malades grabataires qui ont besoin d'aide et de soutien. *«Donnez-leur vous-même à manger»*, recommande Jésus.

Les nouveaux membres de la confrérie Sainte Rita

Pascal BIOZI KIMINOU

ORDRE DE LA TRES SAINTE TRINITE ET DES CAPTIFS (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Bienvenu Manamika a ordonné deux nouveaux diacres

Les pères Theophilius Chidozie Ntadinobi et Reich Karen Mouhouanou ont reçu des mains de Monseigneur Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, administrateur apostolique de Dolisie, l'ordination diaconale, le dimanche 12 septembre 2021, au cours d'une messe qu'il a célébrée en l'église Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, concélébrée par le père Jean Constant Nganga Sillaho, curé de la cette paroisse et par plusieurs prêtes.

Mgr Bienvenu Manamika B. conférant l'ordination diaconale à l'un des deux candidats

Cette célébration eucharistique a été pour les nouveaux diacres un moment fort de communion avec l'Eglise.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Marc 1, 21-28, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a édifié le peuple de Dieu sur l'amour du prochain: *«Nous devons partager l'amour que nous avons reçu de Dieu parce que Dieu est amour»*, car *«Jésus voudrait que cet amour qu'il nous donne, continue son processus»*, a-t-il dit. Cet amour des autres tel que voulu par Dieu et qui se résume selon l'archevêque coadjuteur en sept questions, doit être au centre des missions auxquelles les diacres sont appelés à accomplir dans l'Eglise et dans la communauté. Les deux nouveaux diacres qui ont manifesté la volonté de suivre le Christ en se mettant au service de l'Eglise et de la société, *«éclairciront les fidèles dans la liturgie de la parole et de la charité en célébrant le sacrement du baptême et du mariage. Ils proclameront l'évangile de la parole pour instruire et exhorter le peuple de Dieu en se consacrant à la charité et aussi au service des plus pauvres»*, a laissé entendre Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Toutefois, l'archevêque coadjuteur de Brazzaville a attiré l'attention des fidèles sur la multitude des Eglises dites de réveil qui envahissent les rues de la capitale. Il a affirmé: *«La présence des Eglises aujourd'hui dans les rues ne veut pas dire que l'Homme est avec Dieu»*, avant de poursuivre *«Au contraire, beaucoup d'Eglises ne sont là que de nom pour exploiter les naïfs et les pauvres»*. Dans le sens où, *«Chacun vient et se fait prête à cause de son manque»*, a-t-il conclu.

Les deux nouveaux diacres

Par ailleurs, après l'accomplissement du sacrement de l'ordre, le père Jospin Bouétoumoussa, vice-maître de la formation des diacres, prenant la parole pour son mot de circonstance, a tout d'abord rendu grâce à Dieu pour ce don dans l'Eglise. Ensuite, il a remercié les familles des diacres et aussi Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui a bien voulu se joindre à la communauté chrétienne de la Sainte Trinité pour ordonner les deux servants du Christ en tant que diacres, en déclarant: *«Nous savons que vous êtes très chargés parce que vous êtes à cheval entre Brazzaville et Dolisie, mais malgré votre agenda, vous avez bien voulu marquer de votre présence aujourd'hui, pour cela nous vous disons merci. Que le Seigneur bénisse encore et toujours votre ministère épiscopal»*. C'est dans la présence du Christ et sous une ambiance conviviale que s'est déroulée cette messe d'ordination animée par la chorale et la Schola populaire de la paroisse Sainte Trinité.

R.K

OPM

Session annuelle des directeurs diocésains

Le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) en collaboration avec la direction nationale des Œuvres pontificales missionnaires (OPM), a organisé du 14 au 15 septembre 2021, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, la session annuelle des directeurs diocésains des Œuvres pontificales missionnaires. Sur le thème: *«Il nous est impossible de nous taire»*, tiré des Actes des Apôtres 4, 20 et proposé par le Pape François à l'Eglise universelle. Les travaux se sont tenus sous l'autorité de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, représentant le délégué épiscopal en charge des OPM. En présence des abbés Brice Armand Ibombo et Gélase Armel Kema, respectivement, secrétaire général de la CEC et directeur national des OPM.

L'évêque émérite de Kinkala, le secrétaire général de la CEC, le directeuur national des OPM avec les directeurs diocésains des OPM

Au cours de cette session, les délégués venus des diocèses de Kinkala, Gamboma, Ouesso, Impfondo, Nkayi, Dolisie et des archidiocèses de Pointe-Noire et Owando ont planché, outre le thème central, sur des sous-thèmes: *«Il nous est impossible de nous taire, Acte 4, 20»*, développé par l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal en charge des séminaires, des vocations, du clergé, et porte-parole de la Curie de l'archidiocèse de Brazzaville; *«La vie consacrée et le témoignage missionnaire»* par le frère Stéphane Bivoumboukoulou, directeur diocésain des OPM de Kinkala; *«Témoignage et solidarité à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise»* par le père Barthel Christel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda; *«Le baptisé congolais face à l'impératif du témoignage»* par l'abbé Franck Amour Moussolo, prêtre du diocèse de Nkayi, professeur au grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha; *«Témoignage missionnaire et liturgie»*, par l'abbé Bertin Foueti, prêtre du diocèse de Kinkala; *«L'œuvre pontificale de l'enfance missionnaire, initiation à la foi et à la solidarité chrétienne»* par l'abbé Vivien Loubilou, prêtre du diocèse de Kinkala; *«Les défis de l'évangélisation en milieu rural et autochtone»* par l'abbé Franck Bango, directeur diocésain des OPM de Ouesso.
Les participants ont évoqué les difficultés liées au fonctionnement de leurs structures.
Dans son allocution, Mgr Louis Portella Mbuyu a insisté sur la collaboration qui doit exister entre les économes et les directeurs diocésains pour un travail efficace. *«Mutualiser les efforts entre les économes et les directeurs diocésains en vue d'un travail efficace. Chaque économe et directeur diocésain des OPM doivent se sentir interpellés en mettant l'accent sur les quêtes impérées et autres activités pour la survie de l'Eglise locale. Les OPM sont l'émanation du Saint-Père pour aider les Eglises locales en détresse»*, a-t-il indiqué.
Clôturant les travaux, l'abbé Brice Armand Ibombo a interpellé la conscience des directeurs diocésains pour qu'ils mettent à profit les enseignements reçus au cours de cette session, avant de les féliciter pour la qualité du travail accompli pour le bien de l'Eglise. *«Il a fallu se donner la peine pour découvrir certaines réalités de terrain. Les thèmes développés ont été favorables à tous. C'était un temps de partage et de communion»*, a-t-il affirmé.
Parmi les résolutions et recommandations prises au cours de cette session, figure la franche collaboration qui doit exister entre les économes et les directeurs diocésains des OPM; l'organisation des quêtes impérées tout en respectant les dates prescrites dans le calendrier liturgique.

Pascal BIOZI KIMINOU

EVANGELISATION

Le Nouveau Testament en langue vili voit le jour

Après plusieurs années de recherches, le Nouveau Testament en langue vili voit le jour. Face au besoin de disposer d'une Bible en vili, un projet interconfessionnel de traduction de la Bible avait été lancé afin d'aider les chrétiens vili à interagir avec les Saintes Ecritures. En dépit de toutes les difficultés, le travail a pu être réalisé. Il a été présenté le samedi 11 septembre dernier dans l'enceinte de l'Église évangélique du Congo de Mvou-Mvou, à Pointe-Noire. La dédicace de la bible en vili a été faite en présence de plusieurs serviteurs de Dieu et de Thierry Tchibinda, directeur de l'Alliance biblique du Gabon.

Pendant la cérémonie

La finition de ce Nouveau Testament en vili a connu un coup d'accélérateur de 2017 à 2018, grâce à la détermination des hommes qui ont travaillé afin que le projet puisse se réaliser. Au-delà de toutes les finances engagées dans le projet, il y a eu une valeur inestimable, à savoir l'engagement, le dévouement, la consécration, la persévérance même quand traducteurs et réviseurs tombaient malades.
L'histoire du Kouilou témoigne d'une longue tradition littéraire. Ce terroir est celui des figures de renom comme Tchicaya de Boaempire et Tchicaya U'Tam'si; il a aussi vu naître des grandes figures écclésiastiques comme Mgr Godefroy Émile Mpwaty (Tâ God), ancien évêque de Pointe-Noire et l'un des pionniers de la traduction de la Bible en langue vili.
Cinq ans après la signature du protocole d'accord entre Sil-Congo et l'Alliance Biblique du Congo (ABC), le 13 novembre 2015, l'objectif commun a été atteint. En vue de traduire le Nouveau Testament en Vili, il a été convenu entre l'ABC et Sil-Congo de coopérer étroitement dans le projet, dont la durée a été de cinq ans. Aujourd'hui, le rêve est devenu réalité.
Le Nouveau Testament en vili comporte une introduction générale, une introduction au début de chaque livre, des titres et sous-titres, des références parallèles, quelques notes de bas de page, des illustrations, des cartes, les textes poétiques ont été mis en évidence grâce aux marqueurs de la poésie pour un très lisible.
Le Nouveau Testament en vili a été présenté au peuple de Dieu et des serviteurs de Dieu dans l'œcuménisme. Et un moment d'écoute de la Parole de Dieu a été aménagé lors de la présentation, conduit par le directeur de l'Alliance biblique du Gabon, s'inspirant de l'évangile selon Saint Luc (Lc 5,4-7), lu en français et en vili.
Le président du Conseil d'administration de l'Alliance Biblique du Congo, Christian Ntondele, a souligné en conclusion: *«Au-delà de la dédicace du Nouveau Testament, nous célébrons aujourd'hui des années de collaboration et d'efforts conjoints. Notre devoir était, non seulement de rendre disponibles les Saintes Ecritures, mais aussi de promouvoir la beauté de la langue vili en la sauvegardant par le biais de la traduction de la Bible et avec cela, contribuer à préserver l'identité culturelle d'un peuple aux valeurs plurielles. Les projets de traduction sont des projets pluriannuels qui nécessitent des fonds sur plusieurs années, nos remerciements vont à l'endroit des deux organisateurs qui, dans le cadre de ce projet conjoint, ont pu garantir la disponibilité des fonds pendant tout le processus de la traduction».*

Madocie Déogratias MONGO

XXVe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

«Nous avons un pouvoir quelconque, l'humilité qui nous invite à servir les autres»

***Textes**: Sg 2, 12.17-20; Ps.53; Jc 3,16-4, 3; Mc 9, 30-37*

L'une des questions naturelles, malgré tout dans toutes les sociétés qui se cherchent une potentielle organisation est évidemment: *«Qui est le premier?»*. Pour les hommes de ce monde, le *«premier»*, c'est le plus intelligent, le plus fort, le plus riche, ou le plus malin... De notre premier jour d'école, comme à notre vie professionnelle, politique ou sociale, c'est ainsi qu'on juge le premier. Et c'est vrai? La première nation, dit-on, c'est la plus forte: économiquement, militairement, scientifiquement et ou techniquement. Ainsi va la sagesse des nations, et cela depuis l'Homo Sapiens. Cependant, elle est bien loin de ce qu'est la Sagesse de Dieu. Vous vous souviendrez dans le texte du dimanche antérieur, Jésus-Christ s'adressant à Pierre après l'avoir interpellé stipule: *«(Passe derrière moi, Satan!) Tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes»*.
En effet frères et sœurs, la sagesse inaugurée par Jésus opère une véritable révolution dans cette échelle commune des valeurs. D'une façon abrupte, Jésus nous redit aujourd'hui, une fois de plus, que le premier, c'est celui qui se fait le dernier et le serviteur de tous. Rendez-vous compte du bouleversement! Mais alors quel renversement des valeurs? Jésus substitue la grandeur sur la note du *«dépouillement»* en lieu et place du *«cumul»*. A ceci, on comprend mieux pourquoi le *«premier devient dernier, et le dernier premier»* ou que le Seigneur devient serviteur et, le Serviteur: seigneur. On peut continuer: perdre devient gagner, mort devient vie. C'est la subversion de toutes nos valeurs, un changement d'orbite pour notre univers. Deux chemins se croisent et s'opposent dans l'évangile de ce dimanche: tandis que Jésus se prépare à un chemin qui descend au plus bas, les apôtres, par deux fois, rêvent de grandeur et de sommets. Ce rêve pittoresque érige une distance douloureuse entre le Christ et les disciples comme avec nous aujourd'hui. Il suffit de considérer l'écart qui sépare nos préoccupations humaines de ce que devrait être la vraie vie de l'Église. Le Christ nous propose le même remède qu'aux disciples: l'enfance spirituelle, qui va permettre de le rejoindre dans le mystère de sa Croix et de sa résurrection.
Décidément, à la volonté d'être le *«n° 1»*, de dominer, de contrôler, de diriger, qui empoisonne la vie de l'humanité dont on peut compter chaque jour un nombre incalculable de victime, aujourd'hui, aussi bien dans nos relations familiales que dans la vie professionnelle. Se dresse le discours subversif et révolutionnaire de Jésus: toutefois, en quelques lignes, l'évangile de Marc nous dit à la fois les paroles provocatrices de Jésus et l'attitude des disciples qui ne font que partager la façon de voir classique, courante, de tous les hommes et par-delà, ce qui conduit automatiquement à: la concurrence et la jalousies. Il ne sera pas le seul retentissant avec vigueur dans notre cœur. Car, celui de Jacques, aussi oppose les prétentions humaines à la volonté de Dieu. L'apôtre Jacques que nous lisons ce dimanche, fait observer que nous resterons dans le malheur tant que nous n'aurons pas opéré ce renversement des valeurs: *«de la primature au service»*. C'est-à-dire *«arrière de nous»* la volonté de puissance sous toutes ses formes: dominer, posséder, les choses ou les personnes. *«… Vous êtes pleins de convoitises et vous n'obtenez rien, alors, vous tuez; vous êtes envieux»* ajoute-t-il! C'est au tour de Paul de corroborer; lui qui aura compris une chose essentielle: l'abaissement divin surpasse de loin toutes nos folies de grandeurs. *«Lui qui était de condition divine, il s'est abaissé, prenant la condition de serviteur, allant jusqu'à mourir sur une croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé».*
Et nous, si nous voulons être vraiment élevés, mieux ses disciples; il nous faut, comme lui, être *«premiers»* en service et en accueil des plus faibles, c'est-à-dire nous faire les derniers ou des enfants. C'est ainsi, pour ses disciples qui se passent pour ses *«challengers»* Jésus illustre d'un exemple, en attirant vers lui un enfant. Que *«celui qui accueille un enfant, c'est moi qu'il accueille»*. L'enfant, c'est le symbole même du *«petit -pauvre/faible»*, c'est-à-dire de ce qui ne compte pas. Aujourd'hui, Jésus prendrait probablement en exemple: les victimes de la COVID-19 ou des guerres fratricides, de la famine ou de l'injustice (Trafics et esclavagisme).
En sommes, Jésus nous demande de faire comme lui, là où nous sommes, qui que nous soyons. Où que ce soit: en famille aussi bien que dans notre paroisse, notre entreprise. C'est dans l'abaissement volontaire que nous travaillerons à faire grandir l'humanité. Entre nous croyants, chrétiens… Qui sera alors le premier?

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Prêtre du Diocèse de Nkayi Cg-Bz

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718; Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE LA MAISON D'ACHILLE SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 03 Septembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 06 Septembre 2021, sous le folio 166/01 N°222, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LA MAISON D'ACHILLE;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Quartier Ngoyo, CQ 601, Arrondissement 06, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo: - Import (Meubles d'occasion, appareils électroménagers, véhicules et pièces détachées, consommables informatiques, appareils informatiques, produits alimentaires, matériaux de construction); Fabrication des meubles; Vente de véhicules, pièces détachées, pneus; Vente des produits alimentaires, consommables informatiques; Prestations de service; Vente des boissons alcoolisées et non alcoolisées; Vente de matériaux de construction.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur M'BONGUI Edgard Basile;
RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00371 du 07 Septembre 2021.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

BOURBON CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de 419.812.480Francs CFA
Siège social: Immeuble Tchilassi, Angle rue Massabi et rue Kouanga Makosso, Port, B.P: 107
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2020-B15-00009

Aux termes du procès-verbal des décisions des Administrateurs, en date, à Marseille (France), du 21 juillet 2021, enregistré à Pointe-Noire (recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire Centre) le 08 septembre 2021, sous le numéro 6714, folio 167/4, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur Jacques-Andre MAYEUR, en qualité de Directeur Général de la société Bourbon Congo, en remplacement de Monsieur Christian DE BERAIL, à compter du 21 Juillet 2021.
Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 09 septembre 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B15-00009.
L'inscription modificative de la décision prise par les Administrateurs de la société a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-01367.

Pour Avis

Le Président

BOURBON CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de 419.812.480Francs CFA
Siège social: Immeuble Tchilassi, Angle rue Massabi et rue Kouanga Makosso, Port, B.P: 107
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2020-B15-00009

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date, à Marseille (France), du 15 décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire (recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire Centre) le 11 Janvier 2021, sous le numéro 0122, folio 006/13, l'Assemblée générale décide de transférer son siège social de la société du 30 avenue Georges Dumond, centre-ville, B.P: 107 Pointe-Noire, à l'immeuble Le Tchilassi à l'angle des rue Massabi et Kouanga Makosso, et ce à compter du 15 décembre 2020.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 Février 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B15-00009.

L'inscription modificative de la décision prise par l'Assemblée Générale de la société a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00019.

Pour Avis

Le Président

BOURBON OFFSHORE SURF CONGO

Succursale de la société BOURBON OFFSHORE SURF
Ayant son siège social: 148, rue Sainte 13007, Marseille (France)
Adresse de la succursale: Immeuble Tchilassi, Angle rue Massabi et rue Kouanga Makosso, Port, B.P: 107
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions du président, en date, à Marseille (France), du 19 Octobre 2020, enregistré à Pointe-Noire (recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire Centre) le 20 Octobre 2020, sous le numéro 6089, folio 199/6, le Président décide de transférer le siège social de la société du 30 avenue Georges Dumond, centre-ville, B.P: 107 Pointe-Noire, à l'immeuble Le Tchilassi à l'angle des rue Massabi et Kouanga Makosso, et ce à compter du 19 Octobre 2020.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 Octobre 2020, sous le numéro CG/PNR/13 B 1183 – 20 DA 690.

L'inscription modificative de la décision prise par le Président de la société a été constatée à la même date, sous le numéro 20 DA 690.

Pour Avis

Le Président

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE PRICY DIA-BIO, en sigle «PDB»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 17 Août 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 19 Août 2021, sous le folio 156/7 N°1754, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: PRICY DIA-BIO, en sigle «PDB»;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Quartier Km4, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Restauration; Cantines; Services traiteur; Repas d'entreprise; Alimentation; Formation; Import-Export; Entretien des locaux, espaces verts; Commerce général; Ravitaillement de plateforme; Achat et vente de tous produits alimentaires;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Madame MABIALA née TCHIMBA-KALA MOUSSIROU Precianie;
RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00366 du 31 Août 2021.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°007/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	10979 du 05/03/2021	Plle(s): 15	Bloc : 116 Bis	Section : AM	Superficie : 396,00m²	TCHINIAMBI 1	04	MOYOBA NDZOSSI Marlene Tatiana
2	11265 du 13/07/2021	Plle(s) 09	Bloc: 34	Section : R	Superficie : 470,75m²	GRAND MARCHE	01	TIDIANE Doucouré
3	8535 du 28/06/2017	Plle(s) 09	Bloc : 102	Section : BW	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (KOUFOLI)	05	LEKOUNDZOU IGNANGADI Bermane
4	10624 du 18/08/2020	Plle(s) 01	Bloc : 146	Section : CJ	Superficie : 250,00m²	MONT KAMBA	05	OBE Cathia Anabelle
5	8940 du 28/12/2017	Plle((s) 02	Bloc : 382	Section : CN	Superficie : 400,00 m²	VINDOULOU	04	TSIERI MALELE Armande
6	9490 du 03/08/2018	Plle(s) 03	Bloc : 48	Section : BW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU (Flle Mpoukou)	05	MOGUET-DITENGO Gess-Guelor
7	10889 du 08/01/2021	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2057,71m²	DIOSSO	LOANGO	MAKAYA Yves
8	10399 du 03/03/2021	Plle (s)02	Bloc : 117	Section : AB	Superficie : 397,10m²	SONGOLO (Arrêt MAVOUNGOU)	05	MBATCHY Laurent Divin
9	10916 du 28/01/2021	Plle (s) 2	Bloc : 74	Section : AB	Superficie : 307 ,71m²	SONGOLO	05	DIAFOUKA BAHOU Prince Fabien
10	11120 du 26/05/2021	Plle(s) 08 bis	Bloc : 89	Section : BZ4	Superficie : 250,00m²	TCHIBALA	05	DIMI Perin Glenn
11	10906 du 22/01/2021	Plle(s) 03	Bloc : 268	Section : CK2	Superficie : 492,40m²	MONGO KAMBA (Flle TCHIFOUTI)	04	BILENDO Medard
12	9029 du 07/02/2018	Plle(s) 7	Bloc : 164	Section :CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	BANIAKINA MALELA Rostand Presley
13	11035 du 02/04/2021	Plle (s) 07	Bloc : 126	Section : CG	Superficie: 750,00m²	KOUFOLI	05	SELE Janvier Gercha Quesnel
14	11208 du 03/06/2021	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie: 12185,30m²	LIAMBOU	LOANGO	KAP SERVICES Sarlu
15	9114 du 12/03/2018	Plle (s) 11	Bloc : 109	Section : BV	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	05	BAKALAFOUA MASSAMBA Vvaldi Rosaire
16	8579 du 20/07/2017	Plle(s) 01	Bloc : 194	Section : BV	Superficie : 510,60m²	MONGO KAMBA	05	KILERE MADZILA Landry Igor
17	11092 du 10//05/2021	Plle(s) 01 et 02	Bloc : 03	Section : BZ3	Superficie : 1000,00m²	TCHIBALA	05	MATINGOU MPANDOU Nelly rAïssa
18	11127 du 28/05/2021	Plle (s) 07	Bloc : 237	Section : CK1	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	04	MATONDO KANGA Serge
19	11105 du 18/05/2021	Plle (s) 09	Bloc : 321	Section : CN	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	04	LOUANDA KOUBIKANI Rachida Geraldine
20	11071 du 29/04/2021	Plle (s) 10	Bloc : 437	Section : CN	Superficie : 370.00m²	VINDOULOU	04	MAKAYA Casir Roussel
21	11113 du 21/04/2021	Plle (s) 07 et 08	Bloc : 27	Section : CN	Superficie : 800,00m²	VINDOULOU (Cimetière)	04	MISSONGO DZIENGUE Antoine Joël
22	10787 du 03/11/2020	Plle (s) 04	Bloc : 101	Section : BU	Superficie : 250.00m²	André Jacques	05	MATOLA Jean Paul
23	10967 du 24/02/2021	Plle (s) 07	Bloc : 77	Section : AC	Superficie : 875.00m²	MBOTA RAFFINERIE (Flle MBOTA)	05	MILANDOU Bernard
24	11081 du 03/05/2021	Plle (s) 02	Bloc : 178	Section : BU	Superficie : 400.00m²	MAKAYABOU	05	NSENDE MATONDO Nadège et SAMBOU Archange F.
25	11082 du 03/05/2021	Plle (s) 06	Bloc : 174	Section : BU	Superficie : 400,00m²	MAKAYABOU	05	SAMBOU BABINDAMANA A. H et SAMBOU Tchigée B.
26	4276 du 11/07/2013	Plle(s) 06	Bloc : 195	Section : AR	Superficie : 400.00m²	VOUNGOU	03	MANKITA MBOUKI Sacré Léonid
27	10911 du 27/01/2021	Plle (s)4	Bloc : 421	Section : ABW2 NZEMBA	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	MASSIALA MAVOUNGOU Patrick Maurice
28	10847 du 08/12/2020	Plle (s)09	Bloc : 177	Section : ABW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPoukou (Flle Mongo MP)	05	PALE Willy Socrate
29	11109 du 19/05/2021	Plle (s) 01	Bloc : 07	Section : AB	Superficie : 417.98m²	SONGOLO	04	NGOBEYA Barthelemie
30	10813 du 16/11/2020	Plle (s) 4	Bloc : 3	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Arrêt MOUKONDO	05	ESSEMBOU BIRANDA Christel Pedro
31	9194 du 12/03/2018	Plle(s) 11	Bloc : 109	section : BV	Superficie : 500.00m²	MONGO KAMBA	05	BAKALAFOUA MASSAMBA Vivaldi Rosaire
32	10738 du 08/10/2020	Plle (s)02 bis	Bloc : 305 ter	section : AK	Superficie : 324.98m²	MONT KAMBA (Trabec)	05	MOLOMBA Léopold
33	11241 du 29/06/2021	Plle(s) 01 et 02	Bloc : 01 ter	section : S	Superficie : 450,00m²	MATENDE	02	LY MOUSSA
34	10904 du 21/01/2021	Plle(s) Domaine	Bloc : /	section : /	Superficie : 10000,00m²	Village TCHILASSI(Flle tchintchilouk)	LOANGO	YOYO Christian André Raymond
35	10986 du 10 /03/2021	Plle(s) 03	Bloc: 63	section : T	Superficie : 195.83m²	MAHOUATA	02	KOUREICHI MOHAMED
36	11019 du 26/03/2021	Plle(s) 11	Bloc : 88	section : CF	Superficie : 480.00m²	MONGO KAMBA	04	EBA ITOUA Baudelair
37	10625 du 18/08/2020	Plle(s)03 bis	Bloc: 21	section : AE	Superficie : 250,00m²	SIAFOUMOU (Famille NDJINDJI)	05	Les Enfants MOUSSOKI Darvin Chrislan Cartel
38	10837 du 02/12/2020	Plle(s) 07	Bloc : 02	section : BV	Superficie : 500,00m²	André Jacques (Famille BANZA)	05	BOUANGA née PEMBA Marie-Louise
39	7757 du 06/09/2016	Plle (s) 06	Bloc : 56 bis	section : AH	Superficie : 400.00m²	LOANDJILI FAUBOURG	04	NZONZA Merles Arsène
40	10893 du 12/01/2021	Plle(s) 15	Bloc : 38	Section : AH	Superficie : 400.00m²	FAUBOURG	05	Les Enfants BAYONNE Pierre Gildas Bienvenu; Arlene Prudence Prisca; Tavani Cécitia Dora

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 09 septembre 2021
Le chef de bureau de la Conservation / **Florent MAVOUNGOU.**

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Pour la refonte de la gestion du personnel actif

***«La maitrise du personnel actif pour le fonctionnement harmonieux des structures scolaires»*, c'est sur ce thème que les acteurs éducatifs venus des 12 départements du Congo se sont réunis du 15 au 17 septembre derniers au lycée de la Révolution, à Brazzaville, pour la XXIIIe session du conseil national de l'éducation prescolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. C'est Jean Luc Mouthou ministre de ce département qui a donné le la de cette session.**

Rendez-vous au cours duquel les acteurs du système éducatif examinent les problèmes qui minent ce sous-secteur de l'enseignement, pour en proposer des esquisses de solutions, susceptibles de renforcer la résilience du système éducatif, le conseil a planché sur la problématique de gestion du personnel actif dans le contexte du transfert des compétences aux collectivités locales; la problématique de l'emploi des enseignants communautaires dans la perspective de la maîtrise du personnel actif du cycle primaire et pour une couverture nationale des centres d'alphabétisation et de rescolarisation en personnel actif.

David Boké, inspecteur général de l'enseignement prescolaire, a rappelé qu'il n'y a pas de performance du système éducatif sans une bonne gouvernance scolaire dont l'un des indicateurs majeurs est la maîtrise du personnel. *«Une bonne politique de gestion du personnel actif contribue à l'amélioration de la qualité du couple ''enseignement/apprentissage'' et partant, à celle des rendements scolaires».*

Au regard du déficit criard du personnel enseignant et même

Le ministre Jean Luc Mouthou ouvrant les travaux

administratif sur l'ensemble du pays, le ministre Jean Luc Mouthou a appelé au sens de responsabilité pour que découlent de cette rencontre des résultats pouvant permettre le bon fonctionnement des différentes structures.

Vu le contexte de persistance de la COVID-19, le chef de ce département, soucieux de la santé des cadres et agents, a annoncé la mise en place de l'opération les ''samedis de la vaccination'' qui sera exécutée d'ici à la prochaine rentrée des classes. Le ministre a invité, à cet effet, les directeurs départementaux à prendre le relai de cette directive, en vue d'atteindre l'immunité collective pour un retour à une vie normale.

E.M-O

Des programmes nouveaux pour une formation de qualité

Réunis du 3 au 13 septembre derniers autour d'un atelier national de validation des nouveaux programmes éducatifs, des guides pédagogiques et des cahiers d'activités pour les niveaux CP1, CP2, 6e et 5e, les acteurs éducatifs du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire ont recommandé que soit organisée en urgence une formation au maniement des nouveaux programmes à l'attention des inspecteurs et enseignants, pour qu'ils puissent préparer à leur tour la mise en œuvre de cette approche à la rentrée scolaire fixée au 4 octobre.

Les participants ont également recommandé la distribution dans les délais des documents auprès de tous les utilisateurs; l'évaluation de la mise en œuvre des nouveaux programmes à la fin de chaque trimestre et à la fin de l'année scolaire. Tout comme la poursuite de la révision des programmes en français, mathématiques et sciences pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2; en français, mathématiques et sciences de la vie et de la terre pour les niveaux 4e et 3e.

Dans ces nouveaux programmes, on note de nouveaux éléments: une table des matières pour chaque document; les titres sur chaque séquence; des pages entières pour la présentation des tableaux de leçons et la numérotation des images.

Calixte Kolyardo, coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) s'est félicité des conclusions de l'atelier. *«Je me réjouis de savoir que vous avez maîtrisé le processus d'élaboration des nouveaux programmes. Il vous revient à présent d'en faire bénéficier aux inspecteurs et aux enseignants actifs dans les salles de classe»*, a-t-il dit.

Reconnaissant le rôle capital de l'éducation dans le processus de développement, nonobstant le fait que la dernière révision des programmes remonte à 21 ans, Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo, a félicité le Gouvernement pour avoir permis l'avancée de la réforme curriculaire. Elle a salué les efforts conjoints du Gouvernement et de la Banque mondiale qui ont œuvré et continue de travailler dans la réalisation de cette importante activité, en dépit de la COVID-19 et de

Les officiels à l'issue de la cérémonie de clôture

toutes les contraintes qui l'entourent. Avant d'assurer qu'elle est disposée à accompagner le Congo dans l'amélioration de la qualité de l'éducation de base et la réduction de la pauvreté pour une croissance partagée. Mme Korotoumou Ouattara a ''souhaité également inviter les équipes à rester mobilisées dans le processus de révision curriculaire y compris dans la formation des enseignants et des inspecteurs pour la mise en œuvre des programmes révisés ainsi que la suite du processus pour les autres niveaux avant la clôture du projet en 2022''.

«Notre pays dispose, désormais, d'un cadre de référence dans lequel doivent s'insérer de façon harmonieuse et rationnelle toutes actions pédagogiques destinées à soutenir le développement et à promouvoir le mieux-être des populations», a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou à la clôture.

Les nouveaux programmes pourront rendre plus efficaces les élèves congolais, en réduisant les lacunes constatées lors des différentes études réalisées sur la performance des élèves.

A rappeler que le PRAASED, financé par la Banque mondiale, a pour objectif d'améliorer le rendement scolaire au primaire et au collège et de renforcer la performance de certains systèmes de gestion.

Reine IKENGA
(stagiaire)

VIE ASSOCIATIVE

Le CEVTE désormais représenté en France

Créé le 1er septembre 2020 à New Jersey, aux Etats Unis d'Amérique par un américain d'origine congolaise Bertrand Gomo Moukolo, le Cercle des élites en voyage, tourisme et environnement (CEVTE) est une organisation non-gouvernementale. Il vise à promouvoir et à développer l'industrie touristique, la protection et la gestion de l'environnement en République du Congo et à travers le continent africain. Le CEVTE œuvre actuellement au Congo et aux USA. Sa représentation s'est élargie dans les diasporas en se dotant d'une antenne en France.

Le président et représentant Amérique du CEVTE, Bertrand Gomo Moukolo, a procédé le 31 juillet 2021 à la mise en place des organes dirigeants de la représentation France, en l'occurrence le Bureau Exécutif et le com-

Josly Brunel répresantant CEVTE France

missariat aux comptes et de discipline. Le bureau exécutif est composé de: Joslly Brunel Mizère Représentant; Sylvie Gladis Kambou, Secrétaire chargée de la communication et des relations extérieures (SCREX); Lysette Missamou, Secrétaire chargée de l'administration (SCA); Audrey Princia Abokoma, Secrétaire chargée des finances et de la logistique (SFL); Délivrance Mboti, Secrétaire chargée d'affaires techniques (SAT),

Le commissariat aux comptes et de discipline a pour président Fortuné Mamboueni, secrétaire rapporteur, Sidoine Hudriphine Taty, et membre, Chanelle Bikoyi.

La représentation réconforte l'une des ambitions du CEVTE de mobiliser les Congolais de la diaspora dans la promotion de la destination Congo. En moins d'une année le CEVTE est représenté dans trois continents.

Pour rappel, le Cercle des élites en voyages, tourisme et environnement avait organisé samedi 22 mai, à Brazzaville, une réunion de lancement officiel de ses activités en République du Congo, pays qui désormais abrite le siège social de l'association.

Les missions du CEVTE sont d'informer et de proposer au public des voyages diversifiés, pour contribuer à la diversification de l'économie tant prônée par les autorités congolaises; faire le lobbying du secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, en vue de son développement, assurer la découverte des zones touristiques potentielles et celles non exploitées à travers des documentaires et la publicité, les visites guidées et d'autres moyens de visibilité; participer au développement de l'industrie touristique, faire la promotion des sites touristiques, etc.

Marcellin MOUZITA

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Le collège intersyndical lance une grève générale illimitée lundi prochain

Réuni mercredi 15 septembre dernier au siège du SYNESUP au complexe universitaire Bayardelle à Brazzaville, le collège intersyndical a passé en revue la situation sociale des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi. Il en ressort que malgré les différentes démarches entreprises par sa coordination auprès de la présidence de l'Université Marien Ngouabi et du Gouvernement, les revendications des travailleurs n'ont aucunement abouti. Il a annoncé, par conséquent, dans une déclaration une grève générale illimitée à compter du lundi 20 septembre 2021 à 7h00.

Pendant la réunion

La rencontre s'est déroulée sous les auspices de Jean Didier Mbele, secrétaire général du Syndicat national des enseignants du supérieur (SYNESUP), Léon Makita Ndoumba du Syndicat du personnel non enseignant du supérieur (SYPENES) et de Camille Monekene Makoumbou, secrétaire général du syndicat national de l'université (SYNALU).

Au cours de la réunion, le collège intersyndical a félicité l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi pour la discipline et le sens élevé de patriotisme, au regard de *«l'insupportable situation sociale dans laquelle ils sont plongés depuis des mois.»*

Pour le collège intersyndical, le protocole d'accord a pris fin le 30 juin 2021. Les syndicats de l'Université Marien Ngouabi ont respecté tous les engagements en maintenant la paix sociale dans l'alma mater pendant deux ans et demi. Le collège intersyndical estime que le Gouvernement a violé le protocole d'accord en foulant au pied ses engagements écrits, notamment le non versement de six quotités sur les 18 convenues dans le protocole d'accord; le non-paiement des heures diverses dues de 2014 à 2020 (encadrement des thèses et mémoires, heures complémentaires, heures de surveillance des examens…); l'absence de concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi et ceux de la Fonction publique; le manque de moyens conséquents pour effectuer la rentrée académique 2021-2022 avec succès.

Le collège intersyndical, considérant ce qui précède, a décidé entre autres de: la grève générale illimitée, à compter du lundi 20 septembre 2021 à 7h00; l'arrêt des processus d'inscription, des visites médicales, des examens et des différents concours d'entrée à l'Université Marien Ngouabi.

Le service à l'Université Marien Ngouabi ne reprendra que lorsque le Gouvernement respectera ses engagements pris dans le protocole d'accord, en versant les six quotités restantes sur les 18 convenues; le paiement de diverses heures dues de 2014 à 2020; le respect de la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi et ceux de la Fonction publique et le versement d'une enveloppe spéciale pour la rentrée académique 2021-2022.

Marcellin MOUZITA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Associer les femmes dans le processus de développement

Le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme a échangé avec les femmes cheffes d'entreprise et des ordres professionnels le 14 septembre dernier à son siège, à Brazzaville. Cette entrevue s'est inscrite dans la poursuite de la série de rencontres initiée par le conseil il y a près de deux mois, dans l'objectif de recueillir les préoccupations des femmes de différentes catégories socio-professionnelles, en vue des solutions.

Pendant la séance de travail

C'est Mme Audrey Zita Mitata, 2e secrétaire de ce conseil, représentant la secrétaire exécutive, qui a présidé la séance de travail, la 6e du genre.

La Constitution congolaise du 15 octobre 2015 stipule en son article 17 que la femme a les mêmes droits que l'homme. Malheureusement dans la pratique, le Congo peine à faire des droits de la femme un levier de développement humain. *«Même dans le secteur privé où l'on croyait que la représentativité se ferait sans trop de difficultés, les principaux indicateurs relatifs au marché du travail produits par l'Organisation internationale du travail à propos des cheffes d'entreprise de la période de 1991 à 2019 montrent que le taux des femmes tourne autour de 0,5%. Cet exemple ne constitue qu'une goutte d'eau dans l'océan des problèmes auxquels sont confrontés les femmes»*, a déploré la représentante de la secrétaire exécutive.

Le Conseil consultatif de la femme qui a pour principales missions de donner des avis au Président de la République sur les questions inhérentes à la condition de la femme et de faire au Gouvernement, des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement, entend accompagner les femmes. *«Par la présente rencontre, j'entends recueillir vos préoccupations assorties, si possible, de propositions, avant d'en faire, suivant leur pertinence, l'objet d'étude ou d'alerte à l'attention du Gouvernement et du chef de l'Etat. C'est à lui que revient le pouvoir discrétionnaire de les inscrire à l'ordre du jour des sessions de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la femme».*

Mme Fifie Obié, directrice générale de la société Congo archive, a apprécié l'initiative du conseil qui leur a accordé l'occasion d'exposer leurs difficultés au quotidien. *«Nous rencontrons, par exemple, des femmes qui n'ont pas confiance en elles. Aussi sommes-nous confrontés au problème de manque d'accompagnement des Banques de la place dans l'exécution de tous nos projets»*, a dit la responsable de Congo archive.

Issa BILAL-ECKY
(Stagiaire)

SANTÉ

«Il n'existe pas un traitement contre la poliomyélite»

Après la première phase, la deuxième de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a eu lieu du 20 au 22 août, avec pour objectif: vacciner 1. 161. 356 enfants de 0 à 5 ans. Pour rendre efficace de cette deuxième phase, la directrice départementale de la santé du Kouilou, Madame Clautel Pauline Portella, nous a accordé une interview pour parler de poliomyélite.

Mme Clautel Pauline Portella

**** Madame la directrice départementale, comment définissez-vous la poliomyélite?***

** La poliomyélite, encore appelée polio, chez nous Bouka Bouka, est d'origine orale. Elle se transmet par voie oro-fecale. C'est une maladie qui entraine la paralysie et la mort; elle est mortelle en général, pour les chanceux, l'invalidité des membres à vie.

****Quels en sont les signes?***

**Les signes débutent par la fatigue, la fièvre, les céphalées, les vomissements. S'en suivra l'affaiblissement des membres, la paralysie des muscles respiratoires et, souvent, un décès.

****Existe t-il un traitement pour cette maladie?***

**Non! Il n'existe pas un traitement contre la poliomyélite; la seule mesure de lutte est la prévention par la vaccination ainsi que l'hygiène des mains (laver tous les aliments à l'eau propre, consommer l'eau potable, se laver les mains à l'eau propre au savon avant et après chaque repas. et après les toilettes. Ne pas faire les selles à l'air libre, mais utiliser les latrines ou WC.

****Pourquoi organise-t-on les campagnes de vaccination?***

**Les campagnes de vaccination visent l'immunité collective des enfants de 0 à 5 ans contre la poliomyélite afin de stopper la circulation du virus et d'éradiquer la maladie.

****Quelle est la différence entre la vaccination contre la COVID-19 et la vaccination contre la polio?***

**La vaccination contre la COVID-19 a pour cibles les adolescents et les adultes. Tandis que la vaccination contre la poliomyélite est administrée oralement aux enfants de 0 à 5 ans.

Propos recueillis par
Séverin MOUCE

DE LA GLOIRE CENTENAIRE À LA CAUSE MILLÉNAIRE

Analyses sur le Parti communiste chinois: sa mission et ses contributions

Par MA Fulin, Ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo

L'Année 2021 marque le centenaire du Parti communiste chinois (PCC). Au cours des cent ans qui ont suivi sa naissance, le PCC, toujours fidèle à ses engagements initiaux d'œuvrer pour le bien-être du peuple et le renouveau de la nation, a uni autour de lui le peuple chinois et l'a conduit dans des luttes acharnées finissant par remporter des succès mondialement remarquables. Le développement de la Chine permet non seulement de donner une meilleure vie au peuple chinois mais également de contribuer à la cause grandiose de la paix et du développement de l'Humanité. Dans le but de donner une présentation vivante du PCC aux pays et partis politiques amis, le Département de la Communication du Comité central du PCC a récemment publié un document intitulé Le Parti communiste chinois : sa mission et ses contributions.

Ma Fulin

Ce document passe en revue le parcours glorieux du PCC au terme d'une lutte d'un siècle, éclaircie ses concepts, pratiques et réussites dans la gouvernance interne et la politique étrangère, nous permettant ainsi de mieux comprendre ce que c'est que le PCC.

—Le PCC est un parti politique qui sert le peuple. Dès sa fondation, le PCC a pris pour engagement et pour mission d'œuvrer au bonheur du peuple chinois et au renouveau de la nation chinoise. Tout le combat du PCC est de faire en sorte que le peuple soit le maître du pays et de lui permettre d'accéder à une meilleure vie. A travers ses combats pendant les cent ans écoulés, le PCC a tissé des liens indissociables avec le peuple. Toute tentative de séparer le PCC du peuple chinois, voire de les opposer l'un à l'autre, est vouée à l'échec.

—Le PCC est un parti politique qui lutte pour ses idéaux. Le document passe en revue les luttes acharnées dans lesquelles le PCC a uni autour de lui le peuple chinois et l'a conduit pour entreprendre la révolution, la construction et la réforme. C'est en persévérant ses idéaux, ses croyances et son esprit de lutte que le PCC a pu s'épanouir dans la détresse et redresser le destin du parti et du pays à maintes reprises. C'est en explorant et saisissant constamment les lois de la gouvernance, de la construction socialiste et du développement de la société humaine que le PCC a pu frayer avec succès la voie du socialisme à la chinoise. C'est en surmontant de divers risques et défis dans la nouvelle ère que le PCC a pu remporter des succès historiques et démontrer au monde la vitalité et les perspectives radieuses du socialisme.

—Le PCC est un parti politique qui brille par sa grande capacité de direction et de gouvernance. Cette capacité provient de cinq avantages, à savoir une unité de haut niveau autour d'un noyau de direction fort, les lignes et stratégies correctes et conformes à la réalité élaborées au cours de différentes périodes historiques, une organisation ordonnée avec une discipline stricte, une union rassemblant toutes les forces vives et enfin un mécanisme scientifique de sélection et de nomination des talents. Répondant à la réalité nationale et aux traditions historiques et culturelles de la Chine, le mécanisme de direction du PCC est soutenu par le peuple chinois et fait preuve d'une grande efficacité et d'une qualité incomparable dans la pratique,

—Le PCC est un parti politique qui conserve toujours sa vitalité juvénile. La prospérité à long terme du PCC réside dans sa capacité d'entreprendre sans relâche non seulement des révolutions sociales, mais aussi des révolutions contre lui-même. La vitalité du PCC s'incarne dans la démocratie au sein du parti et dans la stimulation constante de la créativité, se manifeste dans le courage de défendre la vérité et de corriger les erreurs, se traduit par la lutte résolue contre la corruption et les autres maux qui affaiblissent le parti, et se reflète dans l'application constante de la réforme et l'innovation appuyées par réflexions, de l'apprentissage et de l'inspiration.

—Le PCC est un parti politique qui s'engage pour la paix et le développement de l'humanité. La sauvegarde de la paix et la promotion du développement pacifique représente la logique et l'orientation du PCC dans son exercice du pouvoir. Le PCC souhaite que non seulement le peuple chinois mais aussi les peuples des autres pays puissent avoir une meilleure vie. Aujourd'hui, notre monde se trouve à une croisée des chemins, la vision de la Communauté de Destin pour l'Humanité répond à la tendance générale de l'histoire, traduit les valeurs communes de l'humanité, et ouvre ainsi une nouvelle voie de développement caractérisée par la coopération gagnant-gagnant, la synergie des efforts et le partage des acquis.

Quels que soient les changements de la situation internationale, le PCC, toujours soucieux de l'avenir et du destin de l'humanité, est prêt à avancer main dans la main avec toutes les forces du progrès du monde. Comme le dit Secrétaire général du PCC, XI Jinping, *«le Parti communiste chinois se dévoue entièrement à la cause grandiose de la nation chinoise, un effort qui prendra des générations. Un siècle après sa fondation, il a la chance d'être dans la force de l'âge.»* Dans l'avenir, le PCC portera résolument haut levé le drapeau du socialisme, poursuivra inébranlablement la voie du développement pacifique, se rangera fermement du bon côté de la justice historique et du progrès de l'humanité. Il continuera à renforcer les échanges et la coopération avec tous les partis amis du monde dont le Parti congolais du Travail pour promouvoir le développement commun et la coopération gagnant-gagnant, et contribuer davantage à la construction d' un monde meilleur.

PRESSE

Le magazine ''Pause Café'' ''Mwana Mboka'' a commémoré ces cinq ans d'existence

C'est dans une ambiance de gaîté que s'est déroulée la cérémonie marquant les cinq années marquant l'anniversaire du magazine ''Pause Café'' ''Mwana Mboka'', le jeudi 9 septembre 2021. Au cours d'une soirée de gala organisée à l'hôtel Radisson Blu, dans sa somptueuse salle Brazzaville.

En présence de plusieurs invités de marque, parmi lesquels, le ministre des Finances Rigobert-Roger Andély, qui avait à ses côtés l'un de ses collègues, le vice-président de la BDEAC, des membres du corps diplomatique, des députés, des représentants d'institutions bancaires, du show-biz, des acteurs du monde de la presse et des médias, etc.

Cette soirée avait pour but de mieux faire connaître le magazine ''Pause Café'', à travers sa ligne éditoriale. Un magazine distribué gratuitement au public de Brazzaville et qui est aussi disponible en version digitale. Il est imprimé à 10.000 exemplaires. Ce magazine traite de l'actualité africaine, il est aussi distribué à Pointe-Noire, à Paris et à Washington. Lancée le 15 août 2016, à l'occasion de la municipalisation accélérée de Madingou, dans le département de la Bouenza, ''Pause Café'' est un magazine 100% congolais édité par l'agence B2B Communication. C'est une édition qui prône les valeurs de rigueur, de réussite et de résilience à travers des rubriques telles que: Made in Congo, Economie, Culture, Société…

La soirée anniversaire a été ponctuée par de multiples activités comme le vernissage de tableaux et leur vente aux enchères dont le bénéfice a été reversé à l'école spéciale de Brazzaville, afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants dans cet établissement. L'élection du concours de beauté, Miss ''Pause Café'', sous la supervision de Mme Motsé Akanati, une heureuse gagnante a été élue, ainsi qu'une première et une deuxième dauphine. La miss élue sera l'égérie du magazine ''Pause Café''. Sans oublier la partie comédie qui avait pour animateur, le comédien Zedem, mais aussi l'animation musicale assurée par la chanteuse Wateko.

Deux couvertures...

... du magazine Pause Café

Alain-Kevin Andely

Dans son mot de circonstance, Alain-Kevin Andely, directeur général de B2B Communication, directeur de publication du magazine a rappelé les raisons qui l'ont poussé à créer ce magazine qui n'est autre que le fruit de l'expérience engrangée dans les différents pays dans lesquels, il a séjourné: *«qu'en créant l'agence et le magazine avec mes collègues, nous avons décidé de vendre la destination Congo. Malgré le travail abattu, il y a encore un grand travail à faire pour rentrer dans l'histoire de la grande destination du Congo».*

Avant de rendre hommage à tous les promoteurs et à toute l'équipe qui réalise un travail louable et qu'il a présenté au public.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNIVERSAIRE

Réédition d'un album de Manu Dibango, un an après son décès

La star camerounaise d'envergure internationale, Manu Dibango fait l'objet de la réédition d'un album rare de sa discographie, un an après sa disparition en France, des suites de la COVID-19, dans sa 86e année. Pionnier des musiques du monde et grande figure de la scène musicale, Manu Dibango est décédé, le 24 mars 2020. Il venait tout juste de fêter ses soixante ans de carrière avec un concert exceptionnel au Grand Rex.

Manu Dibango

Pour célébrer le premier anniversaire de sa disparition, un documentaire inédit a été diffusé récemment en avant-première sur internet. Ce film suit dans ses multiples voyages et souvenirs un octogénaire d'une énergie et d'une simplicité folles, qui poursuivait inlassablement sa mission de passeur culturel et d'ambassadeur de la Francophonie et de l'Afrique. Mais aussi, une réédition de l'un de ses disques, titré ''Afrovision'' a été réalisée. Il fut enregistré en 1976, soit quatre ans après le triomphe international de Soul Makossa, tube qui sera emprunté par Michael Jackson par la suite.

''Afrovision'' est l'un des disques marquants de Manu Dibango, le ''roi'' de l'Afro-Jazz et de la fusion, un album magique, qui reflète l'étendue de sa palette musicale. Cet album n'avait pas été pressé en vinyle depuis sa version américaine de 1978. Il est visible sur Discogs, site de référence pour tous les collectionneurs de disques, il est dans un état très moyen sur la marque Fiesta, uniquement destiné à l'export. Il est également prévu d'autres rééditions, étalées dans le temps, dont ''Cuba Africa'' qui ressortira en vinyle en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

A.-P. MASSAMBA

UNICEF

Sam Samouraï nommé champion pour les droits des enfants

L'humanité a célébré le 8 septembre 2021 la Journée internationale de l'alphabétisation sous le thème: *«L'alphabétisation pour une reprise axée sur l'humain: réduire la fracture numérique»*. En marge de cette Journée, l'artiste Sam Samouraï a été nommé Champion pour les droits des enfants par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Congo. Il a rejoint ainsi les centaines d'artistes, d'athlètes et de personnalités à travers le monde qui mettent leur talent au service de la promotion des droits des enfants.

L'artiste a déjà commencé la mise en œuvre de cet engagement pendant le second passage de la campagne de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 20 au 22 août sur toute l'étendue du territoire congolais, en appuyant le ministère de la Santé et de la population pour sensibiliser les parents et la communauté sur l'importance de la vaccination.

Sam Samouraï est un rappeur adepte de la ''Sapogang''. Il est célèbre pour ses compositions musicales, où il met en avant le rap et la Société des ambianceurs et des personnes élégantes (SAPE), avec des textes engagés visant à encourager les jeunes à travailler et à se prendre en charge tout en faisant découvrir la culture de la ''sapologie'' congolaise au reste du monde. *«En endossant ce nouveau rôle de Champion pour les droits des enfants, Sam Samouraï prêtera sa voix et son talent pour sensibiliser le public congolais sur les droits des enfants et promouvoir ces droits à chaque opportunité et ainsi contribuer à ce que chaque enfant puisse jouir pleinement de tous ses droits»*, a déclaré le Dr Chantal Umutoni, représentante de l'UNICEF.

Dr Chantal Umutoni et Sam Samouraï

«Les enfants et les jeunes sont pleins de talent et d'imagination. Ils sont l'avenir de demain. Je passe des journées entières à les écouter et je pense savoir de quoi ils ont besoin, je voudrais vraiment faire le maximum pour pouvoir les aider. Chaque enfant a le droit d'avoir une éducation quels que soient son âge et sa situation» a souligné Sam Samouraï.

La Journée rappelle au public l'importance de l'alphabétisation comme facteur de dignité et comme droit humain fondamental. Elle contribue à faire avancer l'agenda de l'alphabétisation pour une société mieux instruite. Bien que des progrès aient été réalisés, les défis persistent car dans le monde, au moins 773 millions d'adultes n'ont pas actuellement les compétences de base en alphabétisation.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MUSIQUE

Après Brazzaville, l'artiste Laïla a présenté son tout premier album aux Ponténégrins

Son premier album est intitulé *«Constellation»*, comme pour dire que le sort des étoiles, parfois, décide de faire briller l'étoile d'une star. Vendredi 10 septembre dernier, Laïla Embounou, artiste congolaise, a présenté à la presse et aux Ponténégrins, artistes et amoureux de la musique de la ville son nouvel album au cours d'une conférence de presse. L'album compte douze titres.

Congolaise et Canadienne tout à la fois, Laïla a réalisé ses mixages à Paris, chez Translab Mastering studios. Sa *«Constellation»* a été réalisée sous son propre, sa propre vision musicale pour un travail sérieux et abouti.

Avec douze titres dont *«La poupée de Mossaka», «Mes étoiles brillent», «Vis ta vie», «A tous les êtres chers»* et d'autres, l'artiste plonge les Congolais dans un univers parfaitement agréable dans un mélange de rumba, le ndombolo, etc. Elle a travaillé d'arrache pied pendant onze mois afin d'y arriver.

L'album *«Constellation»* brasse aussi des thématiques très engagées mais également des coups de pinceau sur la réalité de la société congolaise. L'artiste invite les femmes congolaises et les femmes du monde à se prendre en charge et à s'engager en travaillant même si on vit dans une société remplie de déceptions, de douleurs et quand bien même la pandémie de la COVID-19 a fait tomber certaines femmes et certaines activités féminines.

Laïla Embounou pendant la conférence de presse

Par sa musique, Laïla apporte les mots doux pour pouvoir concilier effectivement le rêve et l'espoir. Dans ses réponses au cours de la conférence de presse, elle a fait comprendre que la musique pour elle c'est une passion, car on ne peut pas faire de musique sans avoir de la passion.

Pour elle, la constellation dont il est question est faite d'étoiles formées par une série de musiques complètement différentes les unes des autres qui forment un ensemble. Son souhait serait que sa musique puisse être connue dans tous les départements du Congo premièrement, et ensuite dans le monde. A la conférence de presse, elle a invité le public à se faire vacciner afin que les scènes de musique puissent revivre par leurs publics.

«Je remercie les artistes qui sont venus me soutenir. Merci aussi aux partenaires du projet, car le rêve d'une petite fille s'est réalisé à l'issue de longs mois de travail studieux et passionné. Je remercie toute l'équipe qui constitue Laïla and the Groove, les musiciens et également mon manager Soûl Auro. L'aventure continue», a dit Laïla.

Madocie Déogratias MONGO

RC (RASSEMBLEMENT CITOYEN)

Communiqué nécrologique

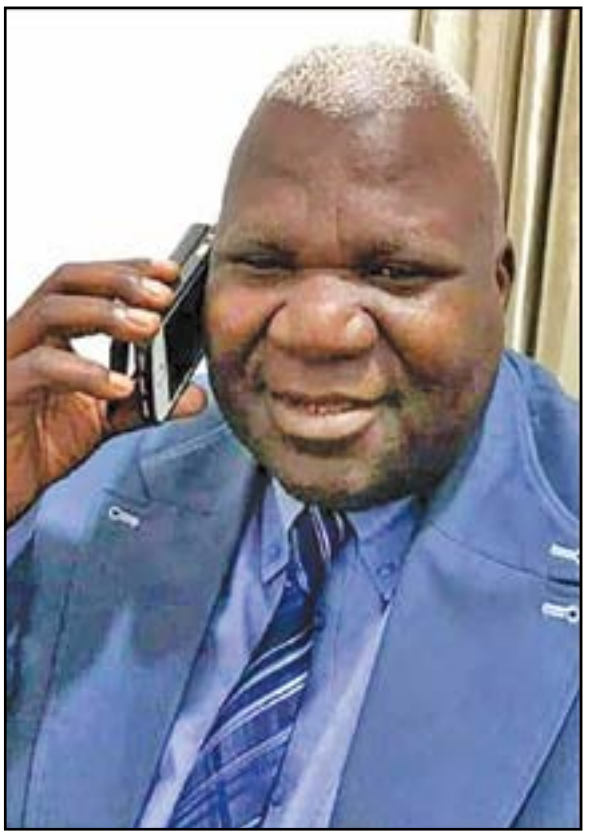

Le Secrétariat Permanent du RC (Rassemblement Citoyen), Parti membre de la Majorité Présidentielle, a la profonde douleur d'annoncer aux membres du Bureau Exécutif National, des Bureaux Exécutifs Fédéraux, aux Cadres et Militants à travers le pays et à l'étranger, aux Partis de la Majorité Présidentielle, le décès Inopiné, le Mardi 14 Septembre 2021, au CHU de Brazzaville, de Monsieur Raymond KOUBA, Membre du Bureau Exécutif National, Coordonnateur du parti, ancien Administrateur-Maire de Bacongo.
La veillée mortuaire de Monsieur Raymond KOUBA se tient à Nganga-Lingolo, au Sud de Brazzaville, sur la Route Nationale N°1, vers l'Arrêt de bus Le Vatican, en face du Temple Kimbaguiste.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville le 14 Septembre 2021

Pour le Secrétariat Permanent

Le Docteur Tanguy FOUEMINA

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE
TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de F. CFA: 10.000.000
Siège social: 2ème zone portuaire, à côté du Derrick, B.P.: 54
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N°: CG-PNR-01-2017-B16-00027

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Suivant actes déposés au rang des minutes de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 22 Juillet 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 27 Juillet 2021, sous le folio 137/22 N°5544, l'assemblée générale a décidé de nommer, en remplacement de Monsieur Fréderic GUEGUE, démissionnaire, aux fonctions de Directrice Générale de la société: Madame Reine Blanche STOU née NZAOU MAHANGA, pour une durée de deux (02) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2022.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous les dépôts n°CG-PNR-012021-D-00357 et CG-PNR-01-2021-D-00356 du 02 Août 2021.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56;
Fax : (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°003/2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MATERNITE DE L'HOPITAL DE BASE DE OUESSO DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA EN REPUBLIQUE DU CONGO

Contexte:
Le ministère en charge de la santé s'est engagé avec l'appui de l'OMS dans la revitalisation des districts sanitaires, sur l'ensemble du pays. C'est dans cette optique que le Ministère a entrepris des missions de prospection dans ces différentes localités. A l'issue de ces missions et selon les besoins spécifiques identifiés, des devis ont été produits pour la réhabilitation d'un certain nombre de structures sanitaires.

Conformément au plan d'action de l'année 2020, la maternité de l'hôpital de base de Ouesso dans le Département de la Sangha a été retenue pour être réhabilitée. Le présent projet de réhabilitation de la maternité de l'hôpital de Ouesso constitue une intervention conjointe Ministère en charge de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé en appui à l'exécution au deuxième semestre de l'année 2021 de la stratégie opérationnelle. Cette stratégie se fonde sur les domaines prioritaires recensés par le Gouvernement qui insistent sur la qualité des soins de la mère et l'enfant et de la réduction des mortalités maternelle et infantile. Il est aussi prévu le renforcement des capacités des agents de santé par la formation sur le paquet minimum d'activités et la fourniture des médicaments essentiels.

Le projet de réhabilitation de la maternité de l'hôpital de base de Ouesso vise l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes et l'amélioration les conditions de travail des agents de santé.

Objectif du marché:
Les travaux consistent à réhabiliter la maternité de l'hôpital de base de OUESSO dans le département de la SANGHA.

Les travaux de réhabilitation suivants doivent être exécutés:
- Travaux préliminaires;
- Travaux de maçonnerie;
- Travaux de carrelage;
- Travaux de menuiserie Bois/Métallique;
- Travaux d'électricité et climatisation;
- Travaux de Plomberie et assainissement;
- Travaux de peinture.

Tous ces travaux sont quantifiés dans le DQ (Devis Quantitatif).

Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Vous pouvez vous le procurer en apportant une clé USB neuve

Profil de l'Entreprise:

Essentiel: Minimum 5 ans d'expérience dans la construction, une bonne expérience avec les Agences des Nations Unies serait un atout. Disposer d'un personnel clé hautement qualifié.

Critères de soumission des offres:
Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres aux conditions suivantes:

1. Le volet administratif comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir:
- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- Une copie de la patente de l'année en cours;
- Une copie de l'Attestation de non faillite;
- Une attestation de moralité fiscale;
- Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB).

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:
- L'expérience professionnelle;
- La liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
- Les qualifications du personnel clé (avec CV);
- Le planning de réalisation des travaux et le nombre d'ouvrier à affecter pour chaque lot soumissionné.

3. Le volet financier devra comprendre les prix hors taxe suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

- Pour plus de détails, veuillez consulter le dossier d'appel d'offre (RFP) disponible à la Représentation de l'OMS au Congo

Modalité de remise de l'offre par les candidats:

Les offres des entreprises intéressées par cette annonce devront être transmises obligatoirement sous plis fermés, en deux exemplaires, dont un original et une copie, et devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière.

L'enveloppe contenant les trois offres devra porter la mention «confidentiel- Réhabilitation de la maternité de l'hôpital de Ouesso dans le département de la Sangha» et devra être déposé à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Représentant de l'OMS au Congo
Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P.: 2465
Brazzaville – Congo

La date butoir pour la réception des offres a été fixée au jeudi 30 septembre 2021 à 12h00.

Note:
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée;
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE DES ENTREPRISES CONGOLAISES

Nous posons un regard

• L'entreprise congolaise ! On attend beaucoup de sa vitalité pour assurer le dynamisme de notre économie et le bien-être du corps social. Elle doit, et c'est son rôle, prendre des initiatives, innover, investir, embaucher, se montrer compétitive et vendre. Pour remplir sa fonction elle doit bien connaître son métier de base et ses clients, mais aussi ses concurrents, ses fournisseurs, ses personnels, et tenir compte de toutes les contraintes de son environnement. Pour la conduire, l'entreprise, il faut s'informer, analyser, prévoir, organiser, établir des projets, des stratégies, lancer des actions, en un mot décider et décider sans cesse.

Nous constatons des évolutions substantielles dans les environnements des entreprises congolaises

• Ce qui rend cet exercice de plus en plus difficile, c'est que son champ a changé de dimensions : la globalisation progressive des marchés multiplie à la fois le nombre des acteurs, leur diversité et les types de contraintes ; l'accélération des communications change le rythme des événements et impose des réactions rapides, la nécessaire numérisation, ainsi que la digitalisation complexifie d'avantage le management de l'entreprise. Ces phénomènes sont d'une ampleur telle que leur évolution ne peut plus être maîtrisée dans le cadre des organisations classiques. Constatant le nombre élevé des facteurs et de leurs relations, admettant que beaucoup ne pourront être appréhendés au moment de la décision, on établit la complexité comme dominante essentielle du management, ce qui impose une révision profonde des modes de réflexion, des méthodes d'approche et des comportements.

L'information n'est plus un enjeu de pouvoir, mais un outil de travail

• Cela pose en particulier le problème du niveau des connaissances apportées au décideur et de leur adéquation à ses besoins. On pourrait le croire facile à résoudre en raison de l'extraordinaire masse d'informations disponibles dans le monde sur tous les sujets, et des progrès techniques fantastiques qui ont été réalisés pour transmettre et traiter ces informations. Notre expérience africaine depuis 20 ans dans l'entreprise (Afrique du Sud, Maroc, Cote d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, RDC, Benin, Tchad, Congo-Brazzaville…), montre qu'il n'en est rien et que les systèmes d'information, compte tenu de leur richesse et de leur diversité, sont en eux-mêmes

A Radisson Blu

A l'auditorium des Affaires étrangères

des éléments de la complexité qui s'impose à l'entreprise. Les solutions d'entreprise conçues à cet effet proposent des solutions d'ensemble aux problèmes relatifs à l'analyse stratégique des entreprises et aux systèmes d'informations qui immergent la fragile économie, mais, tenant compte des travaux antérieurs en France et de notre expérience congolaise, de prêter une attention plus particulière à l'exploitation de l'intelligence économique dans la conduite des entreprises.

Que proposons-nous ?

• Nous sommes un échantillon représentatif de la communauté de l'intelligence économique, riche d'une somme considérable d'expériences diversifiées, vécues et actuelles. Notre approche est essentiellement pragmatique : il ne s'agit pas de se livrer à une analyse systémique et/ou de bâtir de nouvelles organisations, mais plutôt de dresser une image des réalités mondiales et nationales et de tracer quelques pistes pratiques et réalistes de nature à redresser une situation que l'on sait peu satisfaisante dans son ensemble. C'est donc un travail d'équipe, chacun apportant sa vision, ses exemples et ses suggestions, nous avons bien sur l'obligation de vous proposer un appareil de solutions. La complexité croissante des relations concurrentielles sur ces différents échiquiers contraint donc les entreprises, les États et les collectivités locales à élaborer de nouvelles grilles de lecture. L'efficacité d'une telle démarche au Congo doit reposer sur le déploiement de véritables dispositifs de gestion stratégique de l'information au cœur d'un système d'intelligence économique. Sa mise en œuvre permet aux différents acteurs d'anticiper sur la situation des marchés et l'évolution de la concurrence, de détecter et d'évaluer les menaces et les opportunités dans leur environnement pour définir les actions offensives et défensives les mieux adaptées à leur stratégie de développement.

L'intelligence économique : un dispositif technique nouveau d'efficacité

• L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise, s'ordonnent en un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre.

Franck Passy

Prochain billet : Intelligence économique et stratégie des entreprises congolaises : concrètement

DREPANOCYTOSE

Un véritable problème de santé publique au Congo

La drépanocytose est une maladie génétique, héréditaire, toujours transmise conjointement par le père et par la mère. C'est une maladie du sang, due à la présence d'une hémoglobine anormale dans le globule rouge. Elle touche aussi bien les filles que les garçons. Les premiers signes peuvent apparaitre dès le troisième mois.

Maladie pénible, qui nécessite toute la vie des soins réguliers. Elle est à l'origine d'anémie, d'obstruction des vaisseaux entrainant des douleurs souvent atroces et d'une susceptibilité accrue aux infections.

La drépanocytose constitue au Congo un véritable problème de santé publique et le 19 juin, journée internationale de la drépanocytose comme le précise la résolution n° 63/237 du 22 décembre 2008 de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), initiée par le Congo. Elle constitue réel drame social.

Pour une population estimée à 5 millions d'habitants, un quart (25%) est porteur du gène c'est-à-dire transmetteur de la maladie et près de un nouveau - né malade sur 102 naissances. Elle demeure l'une des premières causes d'hospitalisation et de consultation dans les services de pédiatrie et d'hématologie clinique. Comme si cela ne suffisait pas, la drépanocytose entraine en plus une charge émotionnelle et affective importante qui se manifeste au niveau des parents des sentiments de malédiction et de sorcellerie. Elle suscite parfois des sentiments de rejet, de culpabilité et d'incapacité à procréer un enfant normal, de dévalori-

Par Samuel Nzingoula

sation et de honte. Observe également l'hyper protection anxieuse et parfois de séparation de couples voir de divorce. Chez l'enfant les conséquences portent sur le développement staturo-pondéral, pubertaire et psychosocial plus ou moins retardé. La scolarité souvent perturbée avec près d'un tiers d'enfants ont un retard scolaire. Des difficultés de socialisation et une tendance à l'isolement sont notées.

Malgré les difficultés rencontrées dans la prise en charge, le suivi médical régulier a permis d'observer que plus de 40% d'enfants malades ont atteint l'âge adulte, actuellement le plus âgé a 76 ans dans notre pays. Cette prise en charge pose des problèmes liés notamment à la transfusion sanguine, aux mesures préventives et complications aigues et chroniques. Au sujet de la transfusion, il sied de stigmatiser le cout élevé de l'acte et les difficultés de disposer des produits sanguins.

Quant aux mesures préventives, elles sont onéreuses par le cout élevé des vaccins spécifiques de !'antibiothérapie, de l'acide folique quotidiens et des médicaments contre la douleur .

La prise en charge adéquate des complications aigues et chroniques se heurte aux couts élevés des hospitalisations et des prescriptions médicamenteuses à titre externe difficilement accessibles aux familles le plus souvent démunies.

Actuellement, il existe deux thérapeutiques lourdes et fortes couteuses qui permettent de guérir la maladie, il s'agit de la greffe de moelle et de la thérapie génique.

Que faire alors: réduire les risques de la transmission de la maladie d'une génération à une autre génération, renforcer les activités d'information ,d'éducation et de communication par des campagnes de sensibilisation, rendre obligatoire le dépistage prénuptial de la drépanocytose, assurer une prise en charge médicale et psychosociale, encourager le dépistage néonatal comme réalisé en 1996, 2005, et récemment 2020, mettre en application l'arrêté no 5198 du 5octobre 1994 instituant un régime de gratuité pour les drépanocytaires congolais, mettre en application l'assurance maladie universelle (AMU)

Enfin la lutte contre la drépanocytose doit faire appel à une action synergique savamment menée par une équipe pluridisciplinaire impliquant les acteurs de la santé, les malades, les parents, les décideurs politiques, les associations, les ONG et les organisations internationales.

Professeur émérite
Samuel NZINGOULA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COMPETITIONS INTERCLUBS DE L'UEFA

Les folles soirées de foot reprennent leurs droits

Le mois d'août en Europe était accaparé par le mercato d'été, la fameuse période des transferts. Une période marquée par l'arrivée surprise de Lionel Messi au PSG de France, le transfert raté de Kylian Mbappé au Real Madrid et le retour de Cristiano Ronaldo à ses vieilles amours, à Manchester United. Depuis mardi dernier, tout cela est éclipsé par le début de la phase de poules des coupes interclubs, la Ligue des champions et la Ligue Europa.

Ce sont des folles soirées en perspectives que réserve l'UEFA aux amoureux du ballon rond. Ils ne sont pas seulement en Europe, mais aussi en Afrique, où des bataillons de supporters vibrent pour leurs équipes et leurs idoles bien qu'à des milliers de kilomètres. Au Congo, depuis que l'accès aux chaînes étrangères via le câble et les bouquets satellitaires, a mis les championnats européens à la portée du citoyen moyen, nombreux connaissent tous les joueurs du Real Madrid, du FC Barcelone, d'Inter ou du Milan AC, de Manchester City, Manchester United, pour ne citer que ces équipes. Mais, ils seraient bien en peine de réciter la composition de leur équipe nationale, voire des clubs de leurs villes.

La première journée de la Ligue des champions aura été marquée par la défaite, de surcroît à domicile, du FC Barcelone (0-3) devant le Bayern Munich et l'entame douloureuse du PSG tenu en échec par le modeste FC Bruges (Belgique), malgré la présence de son trio magique tant vantée (Messi, Neymar, Mbappé). Mais la phase de groupes ne fait que commencer et, généralement, les équipes sont à la recherche de leurs marques.

Les Parisiens décevants à Bruges

La Ligue des champions au crible

Se passionner pour la Ligue des champions, c'est bien, mais il faut aussi en connaître les nouveautés. L'édition 2021-2022 a repris avec une modification de taille dans son règlement, la suppression de l'avantage du but à l'extérieur. L'UEFA a tourné le dos à 56 ans d'histoire en abandonnant l'avantage lié aux buts marqués à l'extérieur, jugé moins pertinent et poussant les équipes à verrouiller le jeu lors des confrontations aller-retour de ses compétitions interclubs. A partir des huitièmes de finale de C1, il faut donc s'attendre à voir plus de prolongations, voire de séances de tirs au but, pour départager les équipes ayant marqué le même nombre de buts au total de leurs deux affrontements.

Quant à la formule, elle est identique aux années précédentes : quatre équipes qui s'affrontent dans chacun des huit groupes, en matchs aller et retour, avec 3 points par victoire et 1 point par match nul. Les deux premières du classement sont qualifiées en huitièmes de finale et la troisième est reversée en seizièmes de finale de la Ligue Europa. A partir des huitièmes de finale de la C1, les équipes s'affrontent lors des doubles confrontations (aller-retour) à élimination directe, avant une finale prévue sur une seule rencontre à Saint-Pétersbourg, le 28 mai 2022.

Mais le contexte sanitaire lié à la COVID-19 a créé deux nouveaux risques de défaite par forfait. Ce sera le cas si une équipe ne peut aligner « au moins treize joueurs » dont un gardien de but, parce qu'une grande partie de son effectif est malade ou en quarantaine, et s'il n'est pas possible de reprogrammer la rencontre dans les délais fixés par l'UEFA. La même sanction guette un club jugé « responsable du non-déroulement d'un match » en raison des restrictions imposées par ses autorités nationales, par exemple une fermeture des frontières ou des mesures de quarantaine : il faudrait alors trouver un stade en terrain neutre pour délocaliser la rencontre.

Concernant les remplacements, comme pour les matchs internationaux et pour la Ligue Europa, les équipes ont le droit à cinq changements chacune, au lieu des trois remplacements habituels avant la pandémie. Lors des matchs à élimination directe, un sixième remplacement est possible en prolongation.

A signaler aussi que la VAR, l'assistance vidéo à l'arbitrage introduite pour la saison 2019-2020 reste en place à tous les stades de la compétition.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL AFRICAIN

Qui va gâter l'arène à Brazzaville?

Les deux représentants congolais en coupes africaines des clubs, Diables-Noirs et AS Otohô, aborderont ce week-end à domicile le dernier virage de leur qualification face, respectivement, aux Burundais de Bumamuru FC (Coupe de la Confédération) et aux Mozambicains de l'US do Songo (Ligue des champions).

Au regard du dénouement des matchs aller (match nul pour les premiers et courte défaite pour les seconds), on peut affirmer que Diables-Noirs et AS Otohô ont leur destin en main. Les scores de leurs matches ont mis en évidence leur volonté de résister mais aussi de franchir les préliminaires.

Les deux équipes congolaises s'applaudiront seules dans l'arène, la CAF ayant décidé du huis-clos jusqu'à nouvel ordre. Elles ne compteront donc pas sur le public qui, dans ce genre de compétitions est souvent d'un apport précieux, mais seulement sur leur savoir-faire.

Tordront-elles le cou aux mauvais canards ? Diables-Noirs et AS Otohô en ont les moyens et le talent, clament-ils. Les ''Jaune et noir'' ont souvent plié bagages à cette étape. L'AS Otôho aussi a quitté précocement la scène la saison passée. Ils doivent donc se remettre en question et prendre conscience des erreurs des matches aller. Cela passe par la capacité de leurs staffs techniques respectifs d'en faire une lecture conséquente.

Une qualification des deux clubs seraient formidable pour elles et pour le football congolais. C'est le souhait unanime des amoureux de la balle ronde.

G.-S.M.

Avis de recrutement

Une entreprise de la place recrute un assistant de gestion.

Conditions de candidature:

- Avoir un diplôme de BTS ou une Licence en gestion commerciale.
- Avoir une expérience professionnelle de plus de deux ans. Les dossiers sont à déposer au siège du journal La Semaine Africaine (service commercial) jusqu'au 20 septembre 2021 à 15h.

Contact: 06 889 98 99 / 05 528 03 94.

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

Que pouvez-vous dire du bon encadrement de nos joueurs ?

***J.-M. MBONO :** il est temps que les compétences remplacent le conformisme béat et la léthargie dans laquelle baignent nos dirigeants. Le charlatanisme doit céder la place à la rationalité footballistique. Que seul le mérite maintienne les êtres à leur poste. La question du bon encadrement de nos joueurs relève du bon sens et requiert un niveau élevé pour la cause. Il ne suffit pas de contester, mais de proposer, de faire des propositions concrètes pouvant améliorer la maison football.

En somme, le seul amour du football ne suffit plus aujourd'hui pour postuler une place dans les instances dirigeantes. Il faut plus que l'amour. Le football est au-delà de l'affectivité. Il a besoin des hommes, des intelligences pour l'élever à son véritable niveau. Au passage, nous ne devons pas perdre de vue que le ministère des Sports n'est pas le ministère des enseignants aux sports. Ceux-ci doivent dépendre de leur ministère de tutelle qu'est le ministère de l'Enseignement. Ils doivent exercer un métier d'enseignant aux sports dans les établissements scolaires. Le ministère des Sports doit avoir comme mission : l'organisation des fédérations, du Comité olympiques et les compétitions.

Que pensez-vous du sponsoring des clubs ?

*****J.-M. MBONO :** Il faut faire voter une loi sur le sponsoring aux fins de voir les clubs directement sponsorisés. Pour crédibiliser cette démarche, envisager tout d'abord leur (les clubs) gestion par les mairies. Car, non seulement les collectivités publiques peuvent ramener un peu d'engouement clanique dans la vie de nos clubs et ramener les spectateurs dans les stades, mais elles peuvent également les imposer à certaines grosses structures capables d'y investir. Elles sont, par ailleurs, crédibles à tous les points de vue. D'ailleurs, partout en Occident, ce sont les mairies qui ont la gestion des clubs en main. Quitte à les vendre à certains hommes d'affaires. C'est ainsi qu'on pourrait rapidement les amener à investir dans la construction des stades privés, des centres, etc.

(A suivre)

ARTS MARTIAUX

La maitrise de soi, vu par le sempai Equateur Denis Nguimbi

La pratique du karaté exige de l'adepte la maitrise de soi. Le sensei responsable du club a le devoir fondamental d'enseigner cela dès l'inscription au dojo de ces kokais («élèves débutants »).

Notons que le karaté cherche à donner à ses pratiquants la maitrise de soi indispensable pour sa vie de sportif. Le karatéka doit en toutes circonstances rester parfaitement maître de soi, de ses sentiments comme de ses réactions. Il doit rester calme, serein, et ne réagir qu'à bon escient, sans qu'aucune attitude préliminaire, aucun geste ou une quelconque contraction apparente ne laisse deviner son intention. S'il est nerveux, agité; s'il porte tous les signes extérieurs du trouble qui l'agite: peur, colère, ou passion, il a perdu sans conteste les ¾ de ses possibilités avant même que le combat ait commencé.

Equateur Denis Nguimbi

Il est vrai qu'un homme en colère est puissant, mais son action est désordonnée, à telle enseigne, un adversaire calme et résolu arrive facilement à le dominer et à le battre. De plus, un tel karatéka en colère, ne sait plus ce qu'il fait et risque d'être emporté trop loin par son état d'excitation ; il peut inconsciemment réagir sans contrôle et avec brutalité. De nos jours, plusieurs karatékas se retrouvent au banc des accusés pour ne pas avoir su se maitriser lors de disputes qui se sont souvent terminées tragiquement.

En tant qu'ancien compétiteur, nous disons aux jeunes qu'en kumité (combat), le karatéka doit conserver un esprit calme comme la surface de l'eau (izu-no-kokoro) dormante sans rides, ni une intention précise. Il doit avoir un esprit comme la pleine lune (Tsuki-no-kokoro), qui éclaire toutes les choses d'une manière diffuse et égale. L'esprit ne doit s'attacher à aucun point précis de l'adversaire, bien au contraire, il doit le percevoir dans sa globalité et réagir à la moindre ouverture dans sa défense. Ne s'attendant à rien de précis, le compétiteur sur le shiai-jo (surface de combat) s'attend à tout et est donc en mesure de réagir de la manière la plus appropriée.

Un adage asiatique dit: *«Celui qui est vraiment préparé ne semble pas préparé du tout».* C'est donc cette attitude d'esprit que l'on doit rechercher dans les kumités. Cela est certes difficile, car devant un danger réel, l'esprit s'emballe tout naturellement. Mais, il faut qu'une règle fondamentale voudrait qu'un vrai karatéka ne frappe jamais le premier.

Notons ensuite que, la maîtrise physique et mentale s'acquiert à travers de durs entrainements au dojo (salle d'entrainement).

TADI-DIA-NUNGU